

**11<sup>95</sup>%** WOOD GUNDRY  
692-4200  
1 an 20 000 \$ min.  
**GARANTI**  
par le Gov. du Canada  
Taux sujet à modification

# LE SOLEIL

**Promotion**  
Sous-vêtements  
Chantelle  
30%  
CRÉATIONS SUZANNE inc.  
869, rue Saint-Jean, 529-9757

JEUDI 2 MARS 1989

QUÉBEC, 93<sup>e</sup> ANNÉE, N<sup>o</sup> 63  
92 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3 005  
MONTREAL-ILES DE LA MADELINE, GASPE-RIVIERE AU RENARD-PERCE, ABITIBI-SIM

35c

## LE QUÉBEC

### Consultation demandée sur l'avenir des conservatoires

Le PQ réclame la tenue d'une consultation en commission parlementaire sur l'avenir des conservatoires de musique et d'art dramatique au Québec. **A-10**

### Heures d'ouverture : l'État encore aux étapes préliminaires

Alors qu'une campagne contre l'ouverture des commerces le dimanche est en cours, le gouvernement en est encore à préparer un simple document d'information. **A-11**

## QUÉBEC

### La conversion de la chapelle Sous-le-Cap est acceptée

Sans attendre l'avis de la Commission des biens culturels, le MAC donne son accord à la conversion en condominiums de l'historique chapelle Sous-le-Cap. **A-3**

## LA RÉGION

### Tristes vacances pour deux adolescents

L'adolescent de 14 ans qui a péri, hier, dans l'incendie d'un camp de bois du rang Sainte-Croix à Saint-Raymond n'a eu aucune chance d'échapper au brasier. **A-3**

## LE CANADA

### Versets sataniques : Joe Clark appelle au dialogue

Joe Clark a lancé hier aux pays islamiques un appel au dialogue afin que soit annulé l'ordre d'exécution lancé par l'imam Khomeiny contre Salman Rushdie. **A-12**

## L'ÉCONOMIE

### Boston commande 51 voitures Pullman à Bombardier

La Massachusetts Bay Transportation Authority de Boston octroie un contrat de \$55 millions à Bombardier pour fabriquer 51 nouvelles voitures de train de banlieue. **B-1**

## LES ARTS

### Québec, capitale du « heavy metal »...

Le « heavy metal » a la faveur des jeunes. Mais malgré les inquiétudes que cette musique cause aux parents, elle apparaît bien tendre à côté des vidéoclips. **C-1**

## L'ÉDITORIAL

### Le vrai défi de l'Agence spatiale

La meilleure caution de l'Agence spatiale à Montréal pourrait être le choix de son directeur, le directeur du Conseil national de la recherche, M. Larkin Kerwin. **B-6**

## L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-6
Le Québec	A-6 à A-11
Le Canada	A-12 à A-14
Le Monde	A-15

Annonces classées	C-5 à C-9
Arts	C-1 à C-3
Bandes dessinées	S-15
Bridge	S-12
Décès	C-10, C-11
Économie	Cahier B
Éditorial	B-6
Feuilleton	C-7
Horoscope	S-12
Mots croisés	S-12
Mot mystère	S-12
Où aller à Québec	C-4
Pierre Champagne	A-9
Yves Bernier	A-5

## LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux.  
Maximum : -7 degrés. Vents modérés.  
Demain : Nébulosité croissante. **S-16**

# Ottawa déconseille le Venezuela

Le gouvernement canadien « déconseille » aux gens de se rendre au Venezuela jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Cependant, les grossistes en voyages maintiennent les départs prévus pour les prochains jours, dont celui en partance de Québec ce soir, sur les ailes de National, avec quelque 250 vacanciers.

par ROGER BELLEFEUILLE  
LE SOLEIL

Pour l'heure, la consigne des autorités consulaires canadiennes à Caracas, capitale de ce pays d'Amérique du Sud aux prises avec une violente agitation sociale est de ne pas quitter leur domicile ou leur hôtel.

Porte-parole autorisé du ministère des Affaires extérieures à Ottawa, M. Robert Peck a par ailleurs indiqué au SOLEIL, hier, qu'aucun des quelque 530 ressortissants canadiens inscrits à l'ambassade du pays dans la capitale vénézuélienne n'a souffert physiquement des émeutes qui font rage depuis trois jours.

Ce nombre ne tient pas compte cependant des touristes actuellement sur place. Une population difficile à chiffrer vu le va-et-vient de ces flots de vacanciers. Ils seraient « quelques milliers » dont les séjours varient de une à quatre semaines.

Toujours selon M. Peck, les Affaires extérieures sont en communication avec l'Association canadienne des grossistes en voyage en vue d'avoir une meilleure idée du nombre de touristes canadiens actuellement au Venezuela.

Au cours d'une communication téléphonique avec LE SO-

LEIL, une porte-parole de cet organisme, dont le siège est à Toronto, a estimé cette cohorte à environ 4000.

### Branle-bas

Face à une situation critique et en évolution, c'était littéralement le branle-bas de combat, hier, tant chez les grossistes, les détaillants que les transporteurs. Annulation pure et simple de cette destination, offre d'autres choix, remboursement étaient autant d'hypothèses envisagées, comme les moyens aussi de composer, quant aux arrivés et aux départs, avec le

couvre-feu en vigueur de 20h00 à 06h00.

Le consensus qui semble finalement s'être dégagé parmi tous ces intermédiaires se fonde sur le fait que les lieux de vacances proposés — Ile de Margarita, Puerto La Cruz, Cumana, Barcelona — sont généralement assez éloignés de la capitale et des campus universitaires où se seraient surtout les actes de pillage et de vandalisme.

Ainsi, selon M. Philippe Sureault, de Traffic-Voyage, du

Suite A-2, Venezuela...

## Charlie Francis se met à table

# « Ben Johnson prenait des stéroïdes depuis 1981 »

TORONTO (PC) — Ben Johnson a commencé à prendre des stéroïdes anabolisants, il y a huit ans et en a fait usage pour remporter au moins une médaille olympique. Voilà la déclaration la plus fracassante de son entraîneur Charlie Francis, qui témoignait pour une deuxième journée hier devant la commission d'enquête Dubin sur l'usage de drogues dans le sport amateur.

Francis a déclaré hier qu'il avait conseillé à Johnson et à d'au-

tres athlètes torontois de prendre des stéroïdes s'ils voulaient compétitionner sur le plan in-

ternational pour atteindre la gloire et la fortune.

Il a mentionné que Johnson a commencé à prendre des stéroïdes en 1981 et que plus tard, c'est le docteur Jamie Astaphan qui lui administrait ces drogues.

Le conseiller juridique de la commission, Robert Armstrong, a demandé à Francis s'il avait déjà vu Astaphan injecter des drogues à Ben Johnson. « Oui, à l'occasion », a répondu Francis.

Johnson, qui a 27 ans, n'ait avoir pris sciemment des stéroïdes anabolisants après le scandale de Séoul quand on a trouvé des traces de drogue dans ses urines. Astaphan, qui a promis de venir témoigner devant la commission, a déjà nié avoir donné des stéroïdes à Johnson.

### Jeux de 1984

Francis a dit que Johnson a pris des anabolisants lors de son entraînement en vue des Jeux olympiques de 1984 à Los Angeles où il a remporté une médaille de bronze. On n'a cependant pas encore demandé à Francis si Johnson avait fait usage de drogues illégales avant d'établir son record du monde du 100 mètres en août 1987 ou avant de remporter la finale du 100 mètres à Séoul.

Francis, un ancien sprinter lui-même, paraissait très calme

Suite A-2, Stéroïdes...



Francis a expliqué comment les drogues avaient fait progresser les performances.

## La présumée victime affirme avoir eu des relations sexuelles avec Lacroix

Le télévangéliste Pierre Lacroix aurait eu des relations homosexuelles à plusieurs reprises avec le principal témoin cité à son procès. Celles-ci auraient principalement eu lieu à la Cité du père et sur les battures de Beauport.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

Première personne à témoigner hier soir, le jeune homme maintenant âgé de 22 ans a raconté de quelle façon sa relation avec Lacroix a évolué après avoir fait sa connaissance en 1983. De simples attachements quand tous deux étaient vêtus, l'homme et l'adolescent en sont peu à

peu venus aux baisers dans le cou, à la masturbation et aux relations orales-génitales.

Toujours, ces ébats étaient suivis de prières. « Pour demander pardon au Seigneur », a précisé le témoin.

C'était le deuxième soir que le procès du télévangéliste accusé de grossière indécence s'est poursuivi en soirée. Mais le juge Jean Bienvenue n'en

reste pas là puisqu'il a déjà prévu tout le monde que le travail se poursuivra ce soir aussi.

Mardi soir, il avait été convenu de ne convoquer les jurés que ce matin. Cependant, les discussions sur les points de droit se sont avérées plus courtes que prévu et, dès hier matin, le juge Bienvenue donnait ordre de les faire revenir pour 14 h 30. Ils ont finalement fait leur entrée à 17 h.

Au retour du jury, par ailleurs, un changement était intervenu dans l'entourage de Pierre Lacroix. En effet, l'un de ses avocats, Me André Langlois, ne se trouve plus à ses côtés.

Avant d'entreprendre l'interrogatoire du principal témoin, le procureur de la Couronne, Me Alain Gaumond, a mentionné au jury qu'il ferait également témoigner des représentants de motels et d'hôtels où l'accusé et la présumée victime se seraient rendus. L'épouse du jeune homme doit également venir à la barre ainsi que des policiers qui ont procédé à l'arrestation de Lacroix et qui auraient recueilli ses aveux.

Pour en revenir au témoignage du jeune homme, qui se poursuivra ce matin, on a pu y apprendre qu'au moment de connaître Lacroix, il éprouvait des problèmes scolaires, familiaux et de drogue. Il a alors consulté le télévangéliste pour savoir comment améliorer sa « relation avec Jésus-Christ ».

Tour à tour, il a dit qu'il le considérait comme un « grand

Suite A-2, Déficit...

Suite A-2, Lacroix...



Le ministre Andre a annoncé la nouvelle à Montréal.

## Agence spatiale Harvie Andre confirme le choix de Montréal

MONTREAL — Après deux ans de tergiversations, le gouvernement conservateur a confirmé hier le choix de Montréal comme emplacement de l'Agence spatiale canadienne, qui gèrera le budget de \$3 milliards pour dix ans du programme spatial canadien.

par HELENE BARIL  
LE SOLEIL

En présence de tous les organismes qui avaient mené la bataille « Montréal, c'est spatial », le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Harvie Andre, a fait savoir hier que 209 des 312 employés que compte le programme spatial canadien seront regroupés à Montréal, dans un endroit qui reste à préciser.

Une partie des activités reliées au programme spatial demeurera toutefois à Ottawa, comme le centre de recherche David-Florida (53 chercheurs), le groupe des Sciences spatiales (20 personnes), ainsi qu'une section du ministère des Communications (20 personnes) et un bureau de liaison (10 personnes).

Le ministre de l'Expansion économique régionale a expliqué que Montréal était un choix logique pour l'Agence spatiale, compte tenu de la concentration d'industries reliées à ce secteur.

Si le gouvernement a tant tardé à annoncer sa décision, ce n'est pas à cause du « grenouil-

lage » mais en raison de la difficulté de définir ce que devait être le programme spatial canadien, a expliqué de son côté le président du Conseil du trésor, M. René de Cotret.

M. Andre a également confirmé la nomination de l'ancien recteur de l'université Laval, M. Larkin Kerwin, comme premier président de l'Agence spatiale.

C'est à lui que reviendra la tâche de fixer le budget annuel d'exploitation de la nouvelle agence, a ajouté le ministre qui s'est refusé à avancer lui-même un chiffre.

Ce n'est que quand le budget d'exploitation du siège social sera connu qu'on saura précisément le poids de l'Agence spatiale à Montréal comparativement aux activités qui restent à Ottawa. « Ottawa continuera d'être un centre de recherche important », a cependant dit M. Andre.

Seul représentant du gouvernement québécois présent à la conférence de presse, le président du Conseil du trésor, M. Daniel Johnson, a refusé de considérer la décision fédérale

Suite A-2, Agence...

## Michel Rivard et Marie-Christine Trottier se marieront à Québec

Le chanteur, humoriste et comédien Michel Rivard et l'animatrice de télévision Marie-Christine Trottier projettent de célébrer leur mariage à Québec, le samedi 10 juin prochain.

par LOUIS TANGUAY  
LE SOLEIL

La cérémonie, à laquelle les futurs époux tentent de garder le caractère le plus privé possible, aura lieu à l'église Notre-Dame-du-Chemin dans la haute-ville de Québec.

Cette information a été obtenue auprès de deux sources proches de Mme Trottier, dont

la famille habite la région de Québec, même si l'animatrice poursuit sa carrière à Montréal après avoir fait partie de l'équipe de Radio-Canada à Québec. Mme Trottier anime maintenant *L'indice plus* de Radio-Québec.

Au cours d'une conversation téléphonique, hier, la jeune femme a cependant refusé de nier ou de confirmer la nouvelle.

## Suites de la première page

### Agence...

comme une victoire pour le Québec. « Je ne regarde pas ça en terme de victoire ou de défaite », a-t-il déclaré. M. Johnson ne croit pas que Montréal ait hérité d'une coquille vide mais d'un véritable « lieu de décision ».

#### La question des contrats

Le ministre Robert de Cotret a précisé pour sa part que le choix de Montréal n'exclut pas le reste du pays. « Les contrats de \$3 milliards seront distribués à travers le pays », a dit M. de Cotret, qui estime que le Québec a eu et aura sa juste part. « Il y a une guerre de chiffres, je sais, mais ça dépend qu'est-ce qu'on compte. »

Ainsi, selon lui, dans le cas de la station orbitale qui représente la moitié du programme spatial canadien, les provinces sont assurées d'obtenir la part qui leur revient en vertu d'une entente fédérale-provinciale. Cette entente prévoit que 35 % des contrats iront au Québec, 35 % à l'Ontario, 10 % à la Colombie-Britannique, 10 % aux Prairies et 10 % aux Maritimes.

Pour le reste, ça dépendra de la nature des contrats et de l'expertise disponible, ont indiqué MM. Andre et de Cotret. Ainsi, selon ce dernier, tout ce qui est relié au bras téléguidé est la responsabilité de Spar Aerospace à Toronto « et ça ne déménagera pas ».

Ce qui déménage, en fait, c'est l'administration du programme spatial et de son budget de \$3 milliards pour les dix prochaines années. Plus précisément, l'Agence spatiale aura la responsabilité de la recherche et la gestion des programmes de la station orbitale (\$1,5 milliard en dix ans), de RADARSAT, un satellite sophistiqué dont le lancement est prévu pour 1994 et de la participation canadienne aux projets de l'Agence spatiale européenne.

Autres textes sur l'Agence en page A-14

### Stéroïdes...

dans le box des témoins quand il a fait ces révélations fracassantes.

Certains membres de l'assistance sont restés bouche bée en entendant Francis parler des athlètes en disant qui prenait quoi comme drogue pour courir plus vite, sauter plus haut, lever des charges plus lourdes, etc.

Il a identifié au moins une douzaine d'athlètes canadiens qui ont fait usage de drogues illégales. Il a laissé entendre que plusieurs autres athlètes étrangers faisaient également usage de ces drogues, dont l'Américaine Florence Griffith-Joyner, reine des Jeux de Séoul. Mais il n'a pas voulu mentionner son nom de façon spécifique.

#### Approvisionnement

L'entraîneur a reconnu avoir obtenu des stéroïdes pour la première fois de Bishop Dolegiewicz, ancien champion canadien au lancer du poids. Il a en donné à ses meilleurs athlètes comme Johnson, Angella Issajenko et Desai Williams.

Francis a expliqué comment il avait pris Johnson sous son aile en 1981 en lui expliquant très bien comment les stéroïdes allaient l'aider, qu'ils procuraient un mètre d'avance aux coureurs de 100 mètres.

« En connaissant tous les faits, il pouvait décider de lui-même s'il voulait participer aux compétitions internationales sur le même pied que tout le monde, a dit Francis. Il pouvait décider s'il allait s'aligner avec tous les autres ou placer ses blocs de dépôts un mètre derrière tout le monde. Un athlète de haut niveau n'avait pas vraiment le choix. »

Selon lui, Johnson a commencé à prendre des anabolisants quand un médecin lui a dit qu'il ne courait aucun danger s'il en prenait en petites doses.

#### Au tour d'Astaphan

Francis a révélé qu'à compter de 1984, c'est le docteur Astaphan qui a pris charge de l'administration des drogues et qu'il avait donné aux athlètes une substance blanche laiteuse. Sur la bouteille on pouvait lire les instructions suivantes : « Cessez d'en prendre 28 jours avant les compétitions. »

Francis a répondu plusieurs fois par l'affirmative quand Armstrong lui a demandé si Johnson savait qu'il prenait des stéroïdes.

Francis a donné une longue liste de drogues, de dosages et des façons utilisées pour les masquer.

Francis n'a pas nommé Griffith-Joyner, mais il a longuement parlé du record du monde de 10.49 secondes qu'elle a établi avant de remporter trois médailles d'or à Séoul.

« Sans stéroïdes, il aurait fallu attendre 50 ans avant d'atteindre une telle performance, a dit Francis. Je crois qu'il est inutile de tenter de chercher qui était propre à Séoul et qui ne l'était pas. Cette fille aurait battu le grand Jesse Owens (gagnant aux Jeux de 1936 à Berlin) par quatre pieds. L'Américaine, qui veut écrire et faire une carrière d'actrice, a annoncé sa retraite samedi dernier à New York. »

Par ailleurs, Francis a avoué avoir utilisé des stéroïdes en 1973 avant les championnats canadiens après avoir obtenu une ordonnance médicale.

« J'ai décidé de moi-même de prendre ces substances sans en parler à mon entraîneur », a avoué Francis qui en a repris en 1985-86.

Francis n'a pas voulu nommer d'athlètes américains, mais il a identifié les athlètes canadiens qui en ont fait usage. Il a parlé de Issajenko, de son mari Tony, de Tony Sharpe, de Molly Killingbeck, de Dave McKnight, de Cheryl Thibedeau, d'Andrew Mowatt et de Mike Sokolowski.

L'entraîneur a dit que les athlètes sont confrontés à deux lois différentes : celle du sport international et celle du fair-play.

Il a aussi révélé que des athlètes ont perdu volontairement des courses pour ne pas être soumis à des tests, que des docteurs américains ont fait toutes sortes d'expériences pour empêcher que leurs athlètes soient pris à tricher, que les Soviétiques avaient un bateau à Montréal où leurs athlètes pouvaient subir des tests pour savoir jusqu'où ils pouvaient aller dans l'usage des drogues avant les Jeux de 1976, qu'il avait commencé à entendre parler des stéroïdes lors des Jeux de Tokyo en 1964 et que leur usage était déjà monnaie courante aux Jeux de Munich en 1972.

Francis poursuit son témoignage aujourd'hui.

### Déficit...

\$3.09 milliards en 1987; \$2.98 milliards en 1988.

#### Un écart « troublant »

Le chef du PQ, M. Jacques Parizeau, auquel les libéraux avaient fait porter la responsabilité de la situation financière supposément catastrophique dont ils avaient hérité, il y a trois ans, a sauté sur l'occasion de dénoncer le « culot » du gouvernement Bourassa.

« Vous auriez peut-être à revenir sur un certain nombre d'affirmations que vous avez faites dans le passé et simplement constater que, sur le plan du déficit, vous êtes exactement au même point où en était le Québec, il y a huit ans », a-t-il lancé aux libéraux.

M. Parizeau a dit trouver incroyable qu'après six ans de croissance économique soutenue, le déficit soit au même niveau qu'en 1982, alors que le Québec se trouvait en pleine récession. « Quand la reprise économique est forte, on s'attend à ce que le déficit baisse ou soit même supprimé si on peut. Or on n'apprend que ça n'a pas grouillé... »

Le chef du PQ trouve « troublant » l'écart entre les chiffres avancés par le gouvernement et la « réalité des choses » telles que révélées par les chiffres du vérificateur général.

Cette chicane au sujet des conventions comptables n'est pas nouvelle. Elle ressurgit chaque année depuis que les libéraux les ont modifiées, en 1986.

M. Réal Châlelain, qui a lui-même proposé ces modifications, n'a pas voulu s'embarquer dans un débat de nature politique. Sa préoccupation, dit-il, n'est pas de savoir si le gouvernement a accepté ses recommandations parce qu'elles lui permettaient de projeter une meilleure image.

Selon lui, les nouvelles conventions comptables permettent de présenter un tableau plus fidèle des états financiers. Il convient cependant que si le gouvernement péquiste avait procédé aux mêmes modifications, il aurait pu présenter un déficit beaucoup moins important, lui aussi. « Si ça avait été appliqué il y a quatre ans, ça aurait changé le déficit », a-t-il reconnu au cours d'un entretien avec LE SOLEIL.

### Venezuela...

groupe Transat (Air Transat), les renseignements communiqués par leurs représentants à Margarita et à Barcelona ne faisaient état d'aucun sentiment de panique chez les vacanciers et aucun d'entre eux, sur place pour deux semaines, n'aurait exigé un retour prématuré par les vols réguliers. Les excursions se seraient déroulées hier telles que prévues et les magasins et les restaurants étaient ouverts en dehors des heures de couvre-feu.

Le président de Solvac, M. Yves Duquesne, a aussi donné l'assurance au SOLEIL que la sécurité des touristes n'est aucunement compromise.

Ceux qui voudraient se désister à la dernière minute auraient cependant intérêt à communiquer avec leur propre agence de voyage, les modalités compensatoires pouvant varier d'un grossiste à l'autre et d'une compagnie d'assurance à une autre.

Chez Solvac, une autre destination pourrait être offerte, selon les places de libres, mais aucun remboursement n'est prévu pour ceux et celles qui voudraient annuler tout bonnement leur départ des prochains jours, sauf pour des motifs déjà prévus dans les clauses standards des assurances-voyages.

À peu près même son de cloche chez Fantasia. Tous les vols prévus d'ici la fin de semaine sont maintenus. D'autres destinations seront offertes sur demande, mais aucun remboursement ne sera accordé.

Autre texte sur le Venezuela en page A-15

### Lacroix...

ami, un «second père» et un «père». Il était incapable de dire non et de freiner Lacroix dans ses élans parce qu'il ne voulait pas le décevoir.

À une certaine occasion, à la Cité du père, Lacroix lui aurait «imposé les mains»... avant de passer aux «actes». Le jeune homme avait précédemment été arrêté relativement à une histoire de vol.

Lors des visites aux battures de Beauport, l'homme et l'adolescent s'apportaient un lunch qu'ils mangeaient dans la camionnette de Lacroix. D'après la version du témoin, ils s'allongeaient ensuite à l'arrière.

«Il se sentait mal et disait qu'il fallait prier», a répondu le témoin quand Me Gaumond lui a demandé comment se comportait Lacroix après ces gestes. Et lui, au moment où il avait atteint l'âge de 18 ans, pourquoi retournait-il voir Pierre Lacroix, lui a demandé Me Gaumond.

«J'allais à la Cité du père pour prier parce que ma foi s'était développée. J'avais aussi beaucoup confiance en Pierre», a répondu la presu-

### Erratum

Dans notre édition du lundi 27 février, en page B-4, nous écrivions que l'Office de la langue française du Québec avait transmis une plainte d'employés de MIL Davie de Lauzon au bureau du commissaire aux langues officielles du Canada. Cette plainte concernait la langue française.

Un porte-parole de l'Office, Jean-Yvon Houle, affirme que l'Office n'a jamais transmis cette plainte au commissaire parce que tel n'est pas son rôle.

«Nous avons reçu une plainte et nous y avons donné suite, mais notre rôle n'est pas de la transmettre à qui ce soit», dit ce porte-parole.

6/49

11-18-23-33-47-49

(complémentaire)

46

LA QUOTIDIENNE

tirage du 1 mars

8-5-1

8-5-6-5



byblos



D'ITALIE... BYBLOS EN EXCLUSIVITÉ CHEZ SIMONS

FORME AMPLE ET FLUIDE...

LE  
PANTALON  
LARGE

la collection printemps est arrivée...  
la nouvelle tendance... le pantalon  
large... longueur cheville... tissu  
fluide tout en mouvement... fines  
rayures... porté ici avec le blazer  
nouvelle forme ajustée, double bou-  
tonnage... manches courtes... une  
collection à voir à notre rayon sport  
contemporaine... pantalon 210,00,  
veste 370,00

la maison



simons

PLACE STE-FOY,

GALÉRIES DE LA CAPITALE,

VIEUX QUÉBEC

# Les propriétaires de motels du boulevard Sainte-Anne signent une pétition Ferme opposition à un projet d'hôtel à Beauport

Estimant que le secteur de l'hôtellerie est nettement saturé, les propriétaires de motels du boulevard Sainte-Anne, à Beauport, entendent s'opposer catégoriquement à un projet de construction d'hôtel impliquant des investissements de l'ordre de \$4.5 millions.

LE SOLEIL

À ce sujet, ils ont tous signé une pétition qui a été remise hier à la greffière de la ville de Beauport, Mme Josette Tessier. Dans celle-ci, ils soulèvent quatre raisons pour s'opposer au projet mis de l'avant par le propriétaire du restaurant Margo Lee, M. Lawrence Lee.

Le projet soumis par M. Lee et accepté en principe par le conseil municipal de Beauport prévoit la construction d'un hôtel de quatre étages à proximité du restaurant Margo Lee.

« Le premier étage sera réservé à des fins commerciales. Ses quelque 12,000 pieds carrés abrite-

ront, pour l'essentiel, des boutiques. Les suites seront aménagées dans les étages supérieurs. L'hôtel portera le nom d'Hôtel Beauport. Sa façade sera en verre et en granit. Nous voulons que la construction débute au mois d'août afin de pouvoir ouvrir en mai 1990 », a expliqué M. Lee.

Toutefois, avant de pouvoir entreprendre son projet, M. Lee doit absolument obtenir une modification au règlement de zonage. Actuellement, dans ce secteur du boulevard Sainte-Anne, le règlement limite à deux le nombre d'étages permis. Or, le projet de M. Lee a quatre étages. Ce dernier a donc demandé que le zonage soit modifié pour lui permettre de bâtir son hôtel.

D'ailleurs, le conseil municipal

a adopté, il y a peu de temps, une résolution pour enclencher la procédure de modification au règlement de zonage. Ainsi, lors de la réunion de lundi prochain, les élus devraient entériner un avis de motion sur le sujet et, en même temps, établir une date pour la consultation publique sur le projet.

## Raisons

Dans la pétition remise à Mme Tessier, les propriétaires de motels du boulevard Sainte-Anne invoquent quatre raisons pour s'opposer au projet d'investissement

de \$4.5 millions.

En premier lieu, le groupe d'hommes d'affaires affirme que le projet de M. Lee n'amène rien d'autre que des chambres. « Par exemple, il n'y a pas de salle de congrès pouvant générer de commerce nouveau dans le secteur », disent-ils.

Comme deuxième argument, les pétitionnaires citent le directeur de l'Office du tourisme et des congrès de la CUQ qui, récemment, affirmait que le tourisme n'augmente pas alors que le nombre de chambres dans la ré-

gion s'est accru de 1,000 depuis un an.

« Troisièmement, le secteur visé par le projet est en perte de vitesse. Le taux d'occupation des motels existant est en bas de 60 % et quatre restaurants (Frits, Lorenzo, Le Fiacre et Le Truc) ont fermé leurs portes depuis un an », affirme le propriétaire du Motel Les Laurentides, M. Michel Deschênes.

Finalement, les hommes d'affaires soutiennent que, la circulation automobile étant en diminution sur le boulevard Sainte-Anne,

les autorités municipales devraient penser à améliorer ce secteur mou avant d'y créer une nouvelle compétition.

« Nous n'avons absolument rien contre l'invidu qui s'appelle Lawrence Lee. Mais, nous allons nous opposer fermement à tout projet de changement de zonage », précise M. Deschênes.

La réaction du maire de Beauport, M. Jacques Langlois, ne peut être connue pour le moment. En vacances, à l'extérieur, il ne sera de retour à l'hôtel de ville que lundi prochain.

## Quelque 30 mises à pied à la Donohue de Clermont

La compagnie Donohue a procédé hier matin à la fermeture d'une machine à papier à son usine de Clermont. Cette décision entraîne la mise à pied d'une trentaine de travailleurs.

par DENIS GAUTHIER (COLLABORATION SPECIALE) LE SOLEIL

Dans un communiqué de 4 lignes émis en fin de journée hier, la direction de la compagnie évoque des surplus de stocks pour expliquer cette fermeture qu'elle qualifie de temporaire.

Du côté du Syndicat, on a appris la nouvelle seulement mardi et on se refuse à tout commentaire avant l'assemblée générale des travailleurs lundi en soirée. Lors de l'annonce de la mauvaise nouvelle, les dirigeants de l'usine auraient parlé d'une fermeture d'une durée de deux mois.

Des rumeurs de fermeture définitive de cette unité circulent à Clermont depuis plusieurs mois déjà. Depuis l'entrée en service d'une nouvelle machine à papier ultra-moderne à l'automne de

1986, les travailleurs craignent pour les vieilles unités. D'ailleurs, dès le départ de la nouvelle machine on en a démantelé une vieille. Donohue avait cependant fait part de ses intentions dès l'annonce de l'investissement et à ce moment la direction de la compagnie s'était fait rassurante quant aux sort des autres. Depuis, Donohue a changé de mains passant du contrôle de la Société générale de financement à celui du tandem Peladeau-Maxwell.

La fermeture temporaire de cette machine n'a pas surpris outre mesure les travailleurs. On n'avait pas investi pour entretenir et renouveler l'équipement depuis longtemps. L'autre vieille machine qui fonctionne présentement aurait été mieux entretenue. Malgré tout, on se demande qu'elles sont les projets de la compagnie concernant cette unité.

## Un adolescent trouve la mort dans l'incendie d'un camp à St-Raymond

L'adolescent de 14 ans qui a péri, hier, dans l'incendie d'un camp de bois du rang Sainte-Croix à Saint-Raymond de Portneuf n'a eu aucune chance d'échapper au brasier. En effet, Yan Paré dormait au premier étage du chalet lorsqu'une explosion s'est produite dans le poêle à bois du rez-de-chaussée.

par ISABELLE JINCHEREAU LE SOLEIL

Seul son copain de 13 ans, Matthieu Genoix, s'en est sorti. L'a-

dolescent s'était levé vers 7h pour alimenter le poêle à bois. Il a alors utilisé un accélérateur à base de pétrole pour attiser les flammes, ce qui a provoqué la déflagration.

Brûlé au visage, Matthieu est sorti en courant puis a tenté en vain de réveiller son ami. Le camp était déjà encerclé de flammes et son ami traqué par la fumée. Incapable d'utiliser la motoneige garée dans le bois et dont les clés étaient encore dans les poches du jeune Yan, le rescapé a parcouru à pied un kilomètre dans un champ enneigé pour chercher du secours. Il a abouti à l'extrémité de la terre

de M. Gaston Paré, père de la victime, qui a aussitôt alerté les pompiers de la ville.

Sur les lieux vers 8h, le chef de la brigade d'incendie de St-Raymond, Jean-Noël Jobin, n'a pu se rendre au chalet avec un camion-pompe, vu l'impraticabilité de la piste. Il s'est néanmoins approché en motoneige. « Il ne restait qu'une couverture affairée et un cadavre calciné à mon arrivée. En 28 ans de métier, c'est la première fois que notre équipe est impuissante à intervenir sur un incendie », dit-il.

Yan Paré, qui allait fêter ses 15 ans, le 20 avril, avait sollicité mardi la permission d'aller passer quelques jours à son camp de bois. Les deux étudiants en congé étaient partis dans l'après-midi. « Habituellement, ils ne fréquentaient le chalet qu'en saison chaude car nous ne voulions pas qu'ils chauffent le poêle au gaz. Mais ils avaient tellement insisté que nous leur avions permis ce séjour exceptionnel », a avoué hier la mère de la victime.

D'ailleurs, les parents des deux coureurs des bois étaient fort stricts dans leurs directives au sujet du chauffage du petit chalet. « Je les avais prévenus que s'ils utilisaient un accélérateur dans le poêle, je jetais par terre leur construction », précise un parent.



Le feu n'a fait qu'une bouchée du campement d'Yan Paré (en médaillon), hier matin dans un bois du rang Sainte-Croix.

## Sans même attendre l'avis de la Commission des biens culturels Le MAC approuve la conversion de l'ancienne école Signay



Mme Marie-Claude Prémont et M. Herbert T. Schwarz devant l'ancienne école Signay appelée aussi chapelle Sous-le-Cap.

Sans même attendre l'avis de la Commission des biens culturels, le ministère des Affaires culturelles donne son accord à la conversion en condominiums de l'historique chapelle Sous-le-Cap (ancienne école Signay) au 480, boulevard Champlain.

textes de LOUIS-GUY LEMIEUX LE SOLEIL

Un communiqué de la direction du patrimoine émis tard en journée, hier, explique qu'à la lumière des plans qui lui ont été présentés,

pour examen par les propriétaires, Immeubles Dalhousie inc., en vue de réutiliser l'ancienne école à des fins résidentielles, le ministère considère que le projet permet de préserver et de mettre en valeur cet édifice dans le respect de son architecture d'origine tout

en lui assignant une nouvelle vocation.

Interrogée au téléphone, Mme Michelle Courchesne, sous-ministre aux Affaires culturelles, a déclaré que le permis nécessaire n'avait pas encore été émis mais que « la tendance était en faveur du projet de condos ».

La sous-ministre Courchesne, qui dit avoir reçu le feu vert de la ministre Lise Bacon dans ce dossier, rappelle que les immeubles

historiques protégés par la Loi sur les biens culturels sont soumis à des exigences de conservation et de restauration rigoureuses et qu'en aucun temps, le ministère des Affaires culturelles ne saurait permettre que les caractéristiques d'origine de ces édifices soient supprimées.

Selon le ministère, tous les éléments existant d'intérêt historique (boiseries et enduits de plâtre, foyers, niches, ancien escalier) seront conservés, restaurés ou, lorsque nécessaire, remplacés « à l'identique ».

Certains éléments seront refaits d'après les plans originaux de l'édifice tels que les galeries de la façade sud, les contrevents aux fenêtres du rez-de-chaussée et les soupiraux de la façade nord.

En matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine architectural, le MAC dit considérer « qu'il est important de favoriser l'intégration et l'adaptation des monuments historiques à leur environnement, et ce, dans le respect de leur caractéristique d'origine et de leur évolution historique ».

L'ancien école du Cap-Diamant a été construite en 1841 pour Mgr Joseph Signay, évêque de Québec, selon des plans attribués à Thomas Baillairgé.

Elle fut utilisée de 1885 à 1965 comme chapelle par les Irlandais de Québec. Après avoir logé une firme d'architectes, elle était inoccupée depuis un an.

## Le comité de sauvegarde accuse le ministère d'abdiquer ses responsabilités

Le comité de sauvegarde de l'école Signay accuse le ministère des Affaires culturelles d'abdiquer ses responsabilités face à la Loi sur les biens culturels et menace d'entamer des procédures judiciaires si la Commission des biens culturels refuse de les entendre en audition.

Au cours d'une conférence de presse, hier, Mme Marie-Claude Prémont et M. Herbert T. Schwarz, les deux citoyens en colère qui se sont donnés comme mission d'empêcher la conversion en condos de l'ancienne école Signay, ont déclaré que le ministère des Affaires culturelles était en train de banaliser le patrimoine architectural québécois.

Un représentant du Conseil des monuments et sites, M. Jacques Laberge, a renchéri dans le même

sens en déclarant que le MAC faisait preuve de « désengagement » face au patrimoine.

« Il existe un malaise profond aux Affaires culturelles en ce qui concerne l'application de la Loi sur les biens culturels et le dossier de l'école Signay n'est qu'un exemple de laxisme parmi d'autres », ont affirmé les membres du comité de sauvegarde.

Le couple Prémont et Schwarz accuse en outre le MAC de refuser de leur donner accès à des documents « compromettants » comme

par exemple une analyse scientifique préparée récemment par une spécialiste, Mme de Friedberg, à la demande même du ministère, et qui concluerait que « L'école Signay a une telle importance historique et architecturale, qu'il faut en préserver toutes les parties y compris la cloche ».

La compagnie Immeubles Dalhousie aurait acheté l'école Signay au coût de \$275,000, le 15 janvier dernier. Elle serait déjà assurée de toucher une subvention de \$100,000 des Affaires culturelles pour les travaux de rénovation.

Selon le président de la compagnie, M. François Brisson, un montant de \$500,000 sera investi pour transformer l'édifice en huit condos.



# LE RAYÉ

Le sac en canevas \$10.  
Le foulard de soie \$24.  
CONFIDENCES SUR LE RAYÉ  
VOIR P.7



Police de Charlesbourg

# Deux candidats restent en course

Le nouveau chef de police de Charlesbourg devrait être connu d'ici la fin du mois. Des 16 candidats qui ont postulé sur le concours ouvert depuis janvier, deux demeurent sur les rangs pour la dernière étape de l'évaluation, celle des tests psychométriques.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Directeur de police de Sorel depuis trois ans, Jean Lalonde est l'un des deux figures toujours en lice pour prendre la direction du service de sécurité publique de Charlesbourg. L'autre personnage sur les rangs préfère rester derrière les feux de la rampe. Les 80 policiers de la ville sont actuellement dirigés par M. Jacques Marchand, qui a troqué son poste de directeur pour celui d'adjoint au chef de police.

Interrogé hier soir par le SOLEIL, M. Lalonde a confirmé avoir posé sa candidature dans cette ville de 80.000 habitants. Mais pour l'instant, ce Montréalais de 37 ans est plus intéressé à commenter sa récente expérience en

tant que candidat au poste de chef de police de Sainte-Foy, poste aujourd'hui comblé, qu'à discuter de son avenir à Charlesbourg.

C'est ainsi qu'il précise que contrairement à ce que certains médias ont avancé, il avait bel et bien franchi toutes les étapes menant à l'entrevue finale avec les membres du comité exécutif de Sainte-Foy. Il a donc surclassé les 25 autres candidats écartés par la Commission de police du Québec puis fut soumis aux tests psychologiques d'une firme privée.

Mais la candidature de M. Lalonde n'a pas été retenue par le comité exécutif de la ville, dont les yeux étaient déjà tournés vers Roland Bourget, chef retraité de la Communauté urbaine de Montréal. L'âge et l'image de M. Bourget semblaient d'ailleurs mieux

correspondre aux attentes de Sainte-Foy.

« Ce fut néanmoins une expérience enrichissante pour moi de discuter durant quatre heures avec la mairesse et ses collègues, qui ont apprécié mes compétences », explique M. Lalonde. Il faut dire que ce père de deux enfants possède déjà une longue feuille de route.

Bachelier en administration, directeur général par intérim à l'Institut de police durant deux ans, le chef Lalonde a passé dix ans au service de police de Laval, avant de participer à la restructuration des corps policiers de Baie-Comeau et de Hauterive. La ville qu'il dirige actuellement a connu de nombreux remous et subi cinq enquêtes de la Commission de police entre 1975 et 1985.

### ■ Corvée beauceronne

ST-JOSEPH DE BEAUCE - Le moulin à bois de M. Georges Lessard, incendié lundi à Saint-Joseph-de-Beauce, renaîtra grâce à la corvée que se proposent de faire la famille et les amis de cet artisan de la construction. En effet, une levée de fonds dont l'objectif est de \$15.000, sera organisée au cours des prochains jours pour répartir l'usine. Le feu a fait pour un demi-million de dollars à l'édifice principal des industries Lessard, situé sur la route des Érables et spécialisé dans la fabrication de meubles et de planchers de bois franc. Le propriétaire n'était pas assuré. Il faudra environ une semaine pour reconstruire le bâtiment. Le bois qui trône dans la cour du moulin servira de charpente. Deux autres bâtiments abritent la section de sciage et de sablage du bois. Le moulin Lessard est établi depuis 35 ans en Beauce.

## Choix des professionnels: le Progrès civique ne laisse pas l'ordinateur décider

Au comité exécutif de la Ville de Québec, le choix d'une entreprise ou d'un professionnel devient une décision politique et non une décision administrative selon le maire Jean Pelletier.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

C'est la réponse donnée à Mme Winnie Frohn, porte-parole de l'opposition qui a déclaré au conseil, cette semaine, qu'il semblait essentiel de connaître M. Pelletier pour espérer décrocher des contrats.

Le maire se défend bien de connaître tous ceux qui obtiennent des contrats. Néanmoins, il affirme que les décisions doivent être politiques de façon à s'assurer de la compétence et de qualité du travail. Là-dessus, il précise que son parti, le Progrès civique, partage le même avis. « Nous ne lierons point nos décisions à un ordinateur », soutient M. Pelletier.

### Stationnement de l'hôtel de ville

La compagnie Dan Construction effectuera au cours des prochaines semaines, la troisième partie des travaux de réparation du stationnement étagé de l'hôtel de ville de Québec, lourdement endommagé par la corrosion. Jusqu'ici, les travaux ont entraîné un investissement de près de \$600.000 l'étage A et une du B, en 1987, \$600.000 également pour terminer l'étage B et réparer l'étage C, en 1988. Cette année, il faudra \$653.998 pour reconstruire une section de la dalle du côté sud de l'étage C. Le contrat a été donné cette semaine à la firme Dan Construction, la plus avantageuse des dix propositions soumises à la ville.

## Rimouski: 97 % des cols bleus veulent poursuivre la grève

RIMOUSKI - Après cinq semaines de grève, les cols bleus de la Ville de Rimouski sont plus décidés que jamais à utiliser jusqu'au bout l'unique moyen de pression dont ils disposent.

par JEAN-CLAUDE RIVARD  
LE SOLEIL

Moralement convaincus que le maire Philippe Michaud a personnellement intérêt à faire durer le conflit et à en empêcher le règlement, les grévistes se sont unis en assemblée spéciale, hier, pour confirmer, à 97 % des voix, leur détermination à poursuivre la grève. Lorsqu'elle fut déclenchée, la grève a été appuyée par 94 % des quelque 140 syndiqués présents à l'assemblée.

Le congé donné aux négociateurs par le conciliateur Roger Le-

cours, pour les journées d'aujourd'hui et de demain, est la goutte d'eau qui a fait déborder le vase, a rapporté un porte-parole de la partie syndicale.

Après une douzaine d'heures de discussions, en fin de semaine dernière, M. Lecours avait ajourné à ce matin le retour à la table de négociations, afin de permettre aux représentants de la partie patronale de rencontrer les élus et de faire élargir leur mandat. Cette rencontre n'ayant pas eu lieu, le conciliateur a tout simplement annulé la rencontre d'aujourd'hui et de demain, a-t-on rapporté.

**Vente SURPLUS ÉLECTRONIQUE**  
212, 18<sup>e</sup> RUE QUÉBEC

- Signal générateur • FM-VHF-UHF • Oscilloscopes
- Radio-téléphones - FM • Consoles • Télécommandes • Instruments • Mesures • Lampes (radio et industrielle) • Tours à fer • Rhéostats • Câbles emailés • Pièces de rechange • TV usagées pour pièces • etc. • PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

**CORRECTION**  
Dans notre cahier publicitaire "Dollars étoiles" distribué vers le samedi 25 février 1989, veuillez noter ce qui suit:  
En page 1—  
L'assouplissant textile Bounce à 3,75\$ la boîte de 40 feuilles ne sera pas disponible immédiatement dans tous nos magasins. Nous offrirons ce rabais à une date ultérieure.  
Nous nous excusons de ce contretemps auprès de notre clientèle.

**Bonimart**  
Le magasin EXTRA SPECIAL de votre quartier

**BESOIN D'UN COUP DE MAIN POUR VOTRE PUBLICITÉ?**

Consultez votre représentant:  
**647-3435**

**LE SOLEIL**

• Rodier • Benetton • Puma • Licéfa • Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline • Beau Monde • Rouleau

# Les yeux sauvages



Guy Rouleau Designer vous offre une réduction de 50% sur toutes ses montures en magasin incluant les grandes marques. Choisissez parmi plus de 700 modèles exclusifs dont une vaste collection de montures de prestige.

**50%**

2600, Boul. Laurier Sainte-Foy (QUÉBEC) Tél.: 659-4169  
2590, Boul. Laurier Sainte-Foy (QUÉBEC) Tél.: 418-659-3232  
699, Boul. Charest Est Québec (QUÉBEC) Tél.: 418-523-6958

592, Racine Loretteville (QUÉBEC) Tél.: 418-843-6542  
59, Boul. Taché Montmagny (QUÉBEC) Tél.: 418-248-8383

**GUY ROULEAU DESIGNER**

Cet escompte ne peut être ajouté à tout autre déjà en vigueur.  
Non monnayable  
Valable jusqu'au 30 juin 1989

Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline • Beau Monde • Rouleau • Rodier • Benetton • Puma • Licéfa • Italian Graffiti • Levet • Magga Design • Optoline • Beau Monde • Rouleau • Rodier • Benetton • Puma • Licéfa

*Au meilleur Boeuf Les meilleures Tables*

**LE BOEUF DE L'ALBERTA**

Goûtez le boeuf de l'Alberta. Élevé au grain des Prairies, sa saveur est exceptionnelle. À déguster selon vos préférences: tout le menu est exquis.

DU 2 AU 23 MARS

**LE CAFÉ CANADIEN**  
Hôtels et Villégiatures • Canadien Pacifique  
*Le Château Frontenac*  
Réservations: 692-3861

**LE SOLEIL** et **Télé 4 CFER 11**  
vous invitent à participer au **CONCOURS**



**GRAND PRIX D'UNE VALEUR DE PLUS DE 42 000 \$**

Le 14 avril prochain, une personne gagnante, parmi les 50 finalistes, méritera:

une automobile 1989 de marque **TOPAZ**  
une gracieuseté de **Montcalm Automobiles**



d'une valeur de **12 529\$** taxe incluse

**10 000 \$** en vêtements des boutiques **Chicago**



**en plus**

- 6 000 \$ en hypothèque/loyer
- 5 200 \$ en épicerie
- 3 800 \$ en essence
- 3 200 \$ en crédit de voyage
- 1 800 \$ en chauffage
- un abonnement d'un an au quotidien **LE SOLEIL**

**Comment participer:** Remplir le coupon publié dans cette annonce, en y indiquant la date et le nom de l'émission durant laquelle vous aurez aperçu les noms du Soleil et de Télé 4 (ou Le Soleil/CFER ou Le Soleil/CIMT) pour les gens en région est du Québec. Ces logos peuvent être aperçus à n'importe quel moment durant les heures de diffusion de Télé 4, CFER et CIMT. Ce coupon devra être expédié dans une enveloppe dûment affranchie à Télé 4, ou déposée dans la boîte réservée à cette fin au quotidien Le Soleil. Un seul coupon par enveloppe, car le courrier ne sera pas ouvert avant les tirages.

**Règlements:** Le concours débute le 23 janvier et se termine le 6 avril à minuit. Dès le 30 janvier, il y aura un tirage par jour durant l'émission "CAFÉ SHOW" entre 6h45 et 8h15 sur les ondes de Télé 4. Chaque finaliste recevra un abonnement de trois (3) mois au quotidien Le Soleil, ainsi qu'une boîte protectrice à journal. Au total, il y aura 50 finalistes, le dernier tirage ayant lieu le 7 avril. Un seul finaliste par foyer sera accepté.

**Le nombre de chances des finalistes (pour le tirage final) sera déterminé selon le fait qu'ils soient abonnés ou non lors de la pige quotidienne. Les abonnés auront 2 chances, les non-abonnés auront une seule chance.**

Le tirage final pour le grand prix aura lieu le 14 avril, pendant l'émission "CAFÉ SHOW". Les règlements sont disponibles au quotidien Le Soleil, à Télé 4, CFER et CIMT. Les frais inhérents à la Régie des loteries et courses du Québec ont été payés par Le Soleil. Un litige quant à l'attribution des prix peut être soumis à la RLCC.

Faire parvenir dans une enveloppe dûment affranchie à:  
**Une année ensoleillée**  
Télé 4 C.P. 4700, Ste-Foy (Québec) G1K 7R9

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
CODE POSTAL \_\_\_\_\_  
TÉL. rés. \_\_\_\_\_ bur. \_\_\_\_\_  
Nom de l'émission \_\_\_\_\_  
Date de diffusion \_\_\_\_\_

## Décontamination à St-François d'Assise

# La CSST exigerait un programme de prévention pour l'exécution des travaux

La Commission de la santé et de la sécurité du travail envisage d'exiger la préparation d'un programme de prévention dans l'exécution des travaux de rénovation et de décontamination de l'hôpital Saint-François d'Assise. L'organisme pourrait même exiger la présence permanente de l'un de ses inspecteurs sur les lieux pour s'assurer que les travaux ne mettent pas en danger la santé et la sécurité du personnel et de la clientèle de l'institution.

par GILLES BOIVIN  
LE SOLEIL

Le porte-parole de la commission, M. François Gaumond, a indiqué au SOLEIL que les responsables de ce dossier n'écartent pas pour le moment la possibilité que ces deux mesures (programme de prévention et présence d'un inspecteur) s'appliquent en même temps.

Cette institution hospitalière a entrepris la semaine dernière des « travaux de rénovation » pour se conformer aux directives émises par la CSST relativement au nettoyage et à la décontamination de l'aile A. On a commencé à changer des tuiles et à enlever l'isolant contaminé des gaines de ventila-

tion, qui effectue les travaux reliés au système de ventilation.

La direction de l'hôpital refuse cependant toujours de considérer que ses locaux sont « contaminés ». Elle publiait samedi dernier dans les journaux une publicité soutenant que la qualité de l'air y était « tout aussi salubre que dans l'environnement normal ». L'avocat de l'institution indiquait égale-

ment au SOLEIL qu'il n'était pas question d'arrêter les procédures de contestation en cours devant la CSST en dépit de l'intervention du ministère des Affaires sociales dans ce dossier.

Le sous-ministre du MAS a en effet annoncé le déblocage de quelque \$4,5 millions pour mettre un terme aux infiltrations d'eau et décontaminer l'institution.

C'est un entrepreneur de Saint-Apollinaire, Henri Côté iso-

## Accès-Bleuets intéresse les Jeannois

Le président du comité Accès-Bleuets a de quoi pavoiser. Les Jeannois ont fait salle comble hier soir à l'hôtel de ville de Dolbeau, afin de discuter du projet d'autoroute sur les routes du parc des Laurentides.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

Il s'agissait de la deuxième tournée de Gilles Paquet et de ses Saguenéens au Lac-Saint-Jean, dans l'espoir d'unifier la population de cette contrée au plan d'élargissement des routes 175 et 169, deux

seuls liens d'accès vers Québec. Lundi, le nouveau mouvement a rencontré le club Kiwanis de Roberval, où les réactions sont partagées sur les priorités d'Accès-Bleuets.

Hier soir à Dolbeau, deux des 200 Jeannois réunis durant deux heures ont été élus sur le futur conseil d'administration du Lac-Saint-Jean, qui devrait, si tout va

bien, travailler de concert avec celui du Saguenay. Il s'agit de Remi Doyon, de Saint-Félicien et Régis Bolduc, de Dolbeau. Le président de la Chambre de commerce de Dolbeau ainsi que plusieurs hommes d'affaires ont assisté à la rencontre. Les trois autres candidats du C.A. devraient être recrutés au cours des prochaines visites d'Accès-Bleuets dans les villes d'Alma, Roberval et Saint-Félicien.

M. Paquet espère compléter le conseil administratif du Lac-Saint-Jean avant la visite du ministre des Transports.



Yves BERNIER

## La générosité corporative

Depuis son ouverture et même durant sa construction, la Maison Michel-Sarrazin, qui accueille les malades cancéreux en phase terminale, bénéficie de la générosité de la compagnie internationale ICI Pharma, dont le siège social est à Londres. Hier après-midi, deux représentants de la compagnie, MM. Mario Tremblay et André Lecompte, remettaient au docteur Louis Dionne, directeur de la maison un nouveau chèque de \$5,000 pour un total de \$35,000 jusqu'à maintenant. En Angleterre, la compagnie fait la même chose auprès d'un hospice pour cancéreux. M. Dionne apprécie énormément cette générosité de l'entreprise de produits pharmaceutiques. « Leur implication auprès des malades cancéreux est d'autant plus appréciée que ICI ne fabrique pas de médicaments contre le cancer mais pour les maladies cardiaques », m'expliquait-il au téléphone. Par ailleurs, quand la Maison Michel-Sarrazin a besoin de documents audio-visuels, de la documentation médicale et autres services du genre, la compagnie est toujours prête à lui venir en aide.

## Il mesure 170 disques

Parce qu'il mesure 5 pieds 8 pouces, Yves Letourneau, de Charlesbourg, vient de recevoir 170 disques compacts. Comme des centaines d'autres auditeurs du FM 93, il a expédié une carte postale dans le cadre du concours « Gagnez votre grandeur en disques compacts », une promotion de CJMF-Fm qui s'est faite avec la collaboration des disques CBS, l'étiquette d'artistes tels George Michael, Celine Dion, Michael Jackson et bien d'autres.



De gauche à droite, Dominique Doré, directrice des Promotions, Yves Letourneau, sa colonne de disques, Mario Lefèvre, représentant CBS et Mike Gauthier, animateur du « Mikegazine ».

## C'est un artiste bien spécial

On l'a surnommé le « peintre des étoiles », mais j'aurais plutôt tendance à le qualifier de témoin du cosmos. D'ailleurs je ne serais pas surpris s'il avait des contacts ou s'il venait d'une autre planète ou d'une étoile. André Fontaine a prolongé son exposition d'une semaine aux Galeries Chagnon, à Lévis, et si vous n'avez pas encore eu la chance d'aller faire un tour, vous avez jusqu'à samedi 17 h. Et il n'exposera pas nulle part ailleurs au Québec, cette année.

Il a inventé et développé l'art « cosmonitique » ou la fibre de verre liquide, les cristaux de quartz, la poussière cosmique qui tombe surtout dans les régions de l'équateur sont ses éléments de base. Puis le « textemos », composé de vinyle et de nylon en poudre, donne le relief à ses oeuvres. Les rayons du soleil ou les tubes fluorescents ultra-violettes apportent un mouvement, une luminosité étonnantes aux formes de l'espace qu'il capte sur sa toile.

Je soupçonne qu'il puisse venir d'un autre monde parce quand j'ai rencontré cet homme trapu qui ouvrait les portes de sa salle d'exposition, hier matin, il m'a semblé qu'il avait environ 50 ans. Quand j'ai appris qu'il en avait 63, j'ai eu un choc. Il a une recette pour rester jeune, dit-il, mais il parle sans arrêt et j'ai été obligé de le quitter avant qu'il puisse m'en donner les ingrédients. Fasciné par l'astronomie dès sa tendre enfance au Lac-Saint-Jean, devenu plus tard très copain avec le cercle très fermé des experts de la NASA, à Cap Canaveral, en Floride, il a même réalisé une murale pour la salle de presse du centre spatial. Médecins, psychiatres et hommes d'affaires achètent ses oeuvres parce qu'elles ont la propriété de réduire le stress quand on les contemple. Quand il a emprunté le tableau qu'il avait vendu au marchand québécois bien connu, Bedard Louis, pour une exposition, ce dernier lui a demandé de lui ramener sa toile après quelques jours parce qu'il ne pouvait plus travailler dans son bureau sans elle.

## En Australie avec « Aida »

Les Québécois Michelle Boisvert et Jean Turgeon sont repartis la semaine dernière pour Sydney, en Australie, avec l'équipe de la maison de production, le Festival international d'opéra, de Montréal, qui y présentera l'opéra Aida le mois prochain. On connaît le succès qu'a connu cette super-production au Stade olympique, et les techniciens et autres spécialistes de scènes québécois qui y ont travaillé en font maintenant partie de façon régulière. Mme Boisvert et M. Turgeon sont assistants gérants de production. En décembre dernier, avec une dizaine d'autres francophones de l'équipe, ils s'étaient rendus une première fois en Australie, à Melbourne, pour y présenter Aida en première sur ce continent.

## En bref...en bref...en

C'est la troisième année consécutive que Jean-Paul Roy reçoit le titre de directeur régional de crédit de l'année de la compagnie Hitachi Canada. M. Roy, qui habite Breakeyville, travaille à la succursale de Québec.

Vous pouvez joindre l'auteur de cette chronique de 9 h à 12 h, du mardi au vendredi, au numéro 647-3394.

**DOCTEUR BAIGNOIRE® (LE)** ESTIMATIONS GRATUITES

- ÉMAILAGE DE BAIGNOIRE
- TRAVAIL GARANTI DURABILITÉ 10 A 20 ANS
- MAISONS PRIVÉES - IMMEUBLES
- PROCÉDÉ EXCLUSIF À L'EMAIL CUIT SUR PLACE

2450, boul. Bastien 843-2034

**LA BOUCHERIE W.E. BÉGIN INC.** 500, ST-JEAN — 524-5271  
BOUCHERIE — CHARCUTERIE INC. 520, DE LA SALLE ET 535, DE LA REINE AVEC STATIONNEMENT — 529-1331

SAUCISSE FRAÎCHE FAITE TOUS LES JOURS 2,58\$/lb	PLARINE (CRÉPINETTE) 4,31\$/lb	BOUDIN FRAIS 1,95\$/lb
RÔTI de PORC FRAIS CENTRE DU FILET 3,89\$/lb	JAMBON COTTAGE FUME 3,07\$/lb	COTTAGE CUIT 3,30\$/lb

**N'ACHETEZ PAS QUE DE L'EAU CONSULTEZ**

**Le maître piscinier VOGUE**

**VOTRE MAÎTRE PISCINIER VOGUE VOUS OFFRE DES PISCINES À TOUTE ÉPREUVE**

**RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT votre piscine creusée ou hors terre 1989 chez un VRAI SPÉCIALISTE**

**CHOISIR LE LE MAÎTRE PISCINIER VOGUE c'est opter pour**

- des produits testés et éprouvés
- des protections inégalées
- des matériaux de première qualité

**HEURES D'OUVERTURE**  
DU LUNDI AU MERCREDI: DE 9h À 17h30  
JEUDI ET VENDREDI: de 9h À 21h

SAMEDI: DE 9h À 17h  
DIMANCHE: de 11h À 17h

■ PLAN DE FINANCEMENT ■ PLAN MISE DE CÔTÉ  
■ CARTES DE CRÉDIT ET CHÈQUES ACCEPTÉS

1545, boul. Jean-Talon Ouest, Charlesbourg  
**628-0051**

4960, boul. l'Ormière, Les Saules  
**872-0051**

Canadian Tire

## La caisse populaire de St-Yves critiquée pour sa participation à la vie du voisinage

Ce n'est pas tant les performances financières, mais la participation de la caisse populaire Saint-Yves à la vie du milieu environnant qui est critiquée par quelques citoyens et sociétaires.

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

Clamant le non respect du milieu au cours de l'assemblée annuelle, M. Javier Munoz a dénoncé les interventions du conseil d'administration et son directeur dans leur insistance à vouloir agrandir le stationnement du centre commercial de la Falaise, au coin de la côte Gignac et du chemin Saint-Louis, alors que 168 citoyens ont signé et déposé une pétition à l'hôtel de ville de Sillery pour empêcher cette manoeuvre.

La caisse est propriétaire du centre commercial et le président

du conseil d'administration, M. Jacques Marcoux, soutient que l'administration avait décidé d'acheter une ruelle adjacente à l'immeuble pour régulariser une situation qui durait depuis quelque temps. « Plusieurs automobilistes garent leurs véhicules actuellement à l'arrière du centre commercial, à un endroit qui ne nous appartient pas, lance-t-il. En offrant à la ville d'acheter la ruelle, nous voulions simplement régulariser la situation pour nous conformer à la réglementation municipale touchant le nombre de places de stationnement. »

La direction de la caisse a toujours l'intention d'augmenter le

nombre de places de stationnement et M. Marcoux précise qu'il y aura une assemblée de consultation à cet effet au cours de 1989.

Cependant, M. Munoz et d'autres citoyens se sont plaints des manoeuvres de la caisse qui a obligé les employés des commerces du centre commercial à stationner leur véhicule ailleurs. Il a par contre échoué dans sa tentative de faire adopter une motion de blâme à l'endroit du conseil d'administration et du directeur de la caisse, M. Réjean Talbot.

« Les rues Nelles et des Hospitalières étaient congestionnées, a rappelé M. Munoz. C'est intolérable de la part d'une caisse qui doit s'occuper de son environnement. » Mme Paule Saint-Hilaire a

pour sa part critiqué le manque de consultation dans cette histoire. Pour le président du conseil d'administration, les employés du centre commercial occupaient 60 % du stationnement ne laissant que peu de place aux clients et il fallait réagir.

D'autres rumeurs concernant la vente éventuelle du centre commercial ou l'achat de résidences voisines dans le but d'agrandir l'immeuble ont été niées par M. Marcoux. « Notre caisse a à cœur son environnement, a-t-il soutenu.

Les voisins devraient plutôt appuyer la caisse dans ses démarches. Il est préférable pour eux que le centre commercial demeure notre propriété, un promoteur ordinaire aurait des vues expansionnistes plus dérangeantes pour le voisinage. »

## Saint-Augustin se dote d'un comité de développement économique

Dans le but de faire face à une expansion rapide et au moment où elle s'apprête à prendre charge du parc industriel de la CUQ situé sur son territoire, la ville de Saint-Augustin a décidé de se doter d'un comité consultatif de développement économique.

par RICHARD CÔTE  
LE SOLEIL

Créé par le Service de développement économique de la ville, ce comité est formé de huit membres nommés par résolution du conseil municipal et a comme mandat d'effectuer des études et analyses sur le plan économique et de faire les recommandations adéquates.

Quatre représentants du secteur industriel, deux du secteur commercial, un du secteur professionnel travailleront en compagnie d'un conseiller municipal et du directeur du service de développement économique de Saint-Augustin, M. Vahé Kasapoglu.

### Du pain sur la planche

Le comité aura donc du pain sur la planche au cours de l'année qui vient puisqu'il devra se pencher notamment sur le parc industriel pour en étudier la réglementation, la mise en marché, les nouvelles industries

qui veulent s'y installer ainsi que les taxes municipales qui s'y appliquent.

À ce sujet, on se souvient qu'il y a quelques semaines, on avait pu déceler un certain malaise alors que près de la moitié des propriétaires d'entreprises situées dans le parc industriel avaient exigé de rencontrer le maire Denis Côté afin de lui demander des éclaircissements sur les hausses de taxe parfois importantes dont leurs industries faisaient l'objet.

Quant aux investissements à venir, celui de \$140 millions de la compagnie Glaverbel est sans nul doute le plus important qu'aura connu Saint-Augustin et aura certainement un impact dont devra tenir compte le comité consultatif de développement économique.

Sur le plan commercial, la municipalité verra naître sur son territoire un nouveau centre commercial, Place Saint-Félix, un projet de 30 magasins qu'on évalue à \$6 millions.

# HOTPOINT Allegro



### LAVE-VAISSELLE

À encastré offert avec un ensemble de panneaux réversibles permettant de choisir parmi 4 couleurs dont le noir. Choix de réglages de cycles complets, action de lavage à niveaux multiples, broyeur d'aliments mous et fonction de rinçage d'attente.

**519<sup>95</sup>**

### ENSEMBLE LAVEUSE et SÈCHEUSE

**939<sup>95</sup>**

L'ensemble comprend une laveuse haute performance de grande capacité, avec choix de températures d'eau, choix de niveaux d'eau, possibilité d'un rinçage supplémentaire et une sècheuse aussi de grande capacité, avec réglage de la température de séchage, un cycle minuté et deux cycles avec dispositif d'auto-arrêt après séchage. Filtre à charpie facile d'accès.

ÊTES-VOUS

# intéressé?

## NOUS RENOUVELONS NOS ECHANTILLONS DE PLANCHER

PROFITEZ D'UN RABAIS SUBSTANTIEL  
PROFITEZ DU PRIX LE PLUS BAS  
PROFITEZ DES RECOMMANDATIONS  
DE NOS CONSEILLERS

# Deco Meuble

Service après-vente: 683-3471

N.B. Cette offre s'applique sur les meubles, appareils électroménagers ou appareils audio-vidéo spécialement identifiés d'un "O" jaune de l'économie. Les produits en rabais devront être livrés au plus tard 3 semaines suivant la date d'achat.

Vanier

Sainte-Foy

Québec

Charlesbourg

Beauport

100, Chabot (près des Halles Fleur de Lys) 683-9600

2635, Hochstetler (Place de la Cité) 657-4902

430, Saint-Sacrement 681-4124

8500, Henri-Bourassa 627-3073

4175, boul. Sainte-Anne 667-7851

## Les questions sur la CUQ et la CTCUQ posent un problème juridique à la ville de Québec

Président d'assemblée au conseil municipal de Québec, le conseiller François Marchand consultera les avocats de la ville pour décider si des sujets relevant de la Communauté urbaine de Québec et de la Commission de transport de la CUQ peuvent être soulevés par les élus aux réunions ordinaires.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

M. Marchand dit qu'il doit actuellement se baser sur un avis juridique pas très récent pour interdire des questions portant sur les deux organismes régionaux, alléguant qu'il s'agit d'un champ de compétence différent du conseil municipal. C'est arrivé cette semaine encore quand Mme Françoise Viger, une conseillère de l'opposition, a posé une question relativement à la CTCUQ.

Hier, M. Marchand a dit qu'il avait décidé de revoir toute la cause à la lumière des lois et des règlements. « Si j'ai la liberté de le

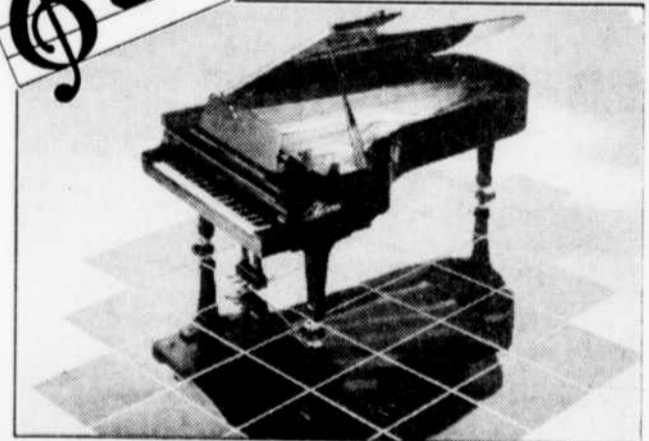
faire, a-t-il confié, j'exercerai mon droit dans le sens d'une plus grande libéralisation pour permettre le débat. »

Par ailleurs, dans la journée, Mme Viger a fait parvenir un communiqué pour demander justement à M. Marchand de se tenir debout devant le maire Jean Pelletier et de jouer son rôle de gardien des droits démocratiques des membres du conseil. Elle soutient que les neuf représentants de la ville à la CUQ doivent répondre de leurs décisions et elle affirme son intention de revenir à la charge pour avoir le droit de poser des questions relatives à la « saine gestion des deniers publics ».

## DONNEZ LE TON ET COMMENCEZ L'ANNÉE SUR UNE BONNE NOTE...



Pour un temps limité



## LOUEZ AVEC OPTION D'ACHAT

Pourquoi ne pas en faire l'essai et prendre le temps d'accorder votre mélodie?

OPTION D'ACHAT AVEC 4 MOIS DE LOCATION

Nous sommes convaincus que vous découvrirez une parfaite harmonie!

Cette offre s'applique sur toute la gamme de pianos **KAWAI**

**MUSIQUE & BEAUDOIN**

17, rue Desjardins, Lévis

833-2141

- Plan mise de côté
- Plan de location avec option d'achat
- Livraison gratuite partout au Québec
- Techniciens compétents à votre service
- Cours de piano et d'orgue
- Pianiste conseiller à votre disposition



# La direction du centre de jeunesse de Tilly affirme être irréprochable

La direction du centre jeunesse de Tilly affirme n'avoir rien à se reprocher. En effet, son directeur général, M. Claude Desjardins, soutient qu'en aucun temps, le ministère de la Santé et des Services sociaux a accusé le conseil d'administration d'irrégularités ou de mauvaise gestion.

par DAMIEN GAGNON  
LE SOLEIL

M. Desjardins commentait ainsi la version élaguée du rapport de vérification effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux au centre à la fin de l'année 1987 et rendue publique, mardi, par le syndicat des employés de l'institution.

Il souligne que la direction a reçu en date du 19 janvier, en même temps que M. Marcel Deslauriers, un employé du centre, une version élaguée du rapport de vérification effectué par le ministère.

Cependant, M. Desjardins regrette que le ministère n'ait pas remis au conseil d'administration de l'institution un rapport complet de la vérification. Après tout, dit-il, ce rapport nous concerne.

Par ailleurs, M. Desjardins a donné l'assurance que la perquisition effectuée le 8 février dernier au centre jeunesse de Tilly concerne un tiers avec lequel l'institution a déjà fait affaire. « Le centre

est nullement en cause dans cette perquisition ».

### Des dépenses normales

La version élaguée du rapport fait état que les membres du conseil d'administration se sont payés, à même le budget de l'institution, des repas avec ou sans hébergement, des participations à divers tournois de golf et autres activités sociales pour un montant de \$9,148 en 1985-1986 et de \$6,583 en 1986-1987.

De l'avis de M. Desjardins, ces dépenses ne sortent pas de l'ordinaire. Il explique que durant cette période, le conseil d'administration a tenu deux sessions pour dis-

cuter des orientations du centre. De plus, dit-il, à chaque année, le conseil d'administration organise, à même le budget de l'institution, un tournoi de golf pour les employés et un dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants des employés. Il y a aussi, ajoute M. Desjardins, les déplacements de M. Denis Bourdeau, président du conseil d'administration, que l'on a dû payer pendant un certains temps, ce dernier ayant été transféré à Montréal.

Au sujet du vidéo de \$1.200 donné à M. Bourdeau lors de son départ et du voyage de perfectionnement d'une valeur de \$3.500 pour souligner le départ de M. Ronald Tellier qui avait agi comme conseiller de l'établissement, M. Desjardins répond: « en aucun temps, les vérificateurs du ministère nous ont dit que l'on ne pouvait pas faire cela ».

Cependant, M. Desjardins souligne que le conseil d'administration a apporté des correctifs à certaines façons de faire. Ainsi, les dépenses de fonction doivent maintenant être préalablement autorisées. On entend aussi apporter un autre correctif. C'est-à-dire que les membres de l'exécutif du conseil d'administration ne soient pas en même temps membres du comité de vérification.



YVAN BEAULIEU



YVES BUSSIÈRES



ANDRÉ GAGNÉ

**Vous n'aimez sûrement pas choisir entre qualité, prix et caractéristiques...**

Chez Honda, on ne fait pas de compromis. La qualité, la fiabilité, les caractéristiques Honda vous sont offertes à un prix qui fait rougir nos concurrents... Laissez nos conseillers vous en faire la démonstration!

Venez les rencontrer chez...



2000, boul. Charest Ouest, Québec  
887-2525

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT 647-3333  
Exterieur: numero sans frais  
1-800-463-2362  
Heures d'affaires: Lundi au vendredi: 7h à 17h30  
Samedi et dimanche: 9h à 12h

## SOLDE D'ÉCHANTILLONS EN MAGASIN

Vente se terminant le 11 mars

SANS ENTRETIEN  
ET GARANTI 100% LAITON  
AUCUN POLISSAGE GRÂCE AU  
FINI ACRYLIQUE LAQUE



15 MODÈLES À LIQUIDER  
certains avec porcelaine

DÉJÀ RÉDUIT  
JUSQU'À 50%  
10% DE RÉDUCTION  
ADDITIONNELLE

LES LITS DE CUIVRE



Mobilier et accessoires de laiton

OUVERT  
Jeudi  
Vendredi  
Samedi

63, BOUL. ST-CYRILLE EST, QUÉBEC 523-0600

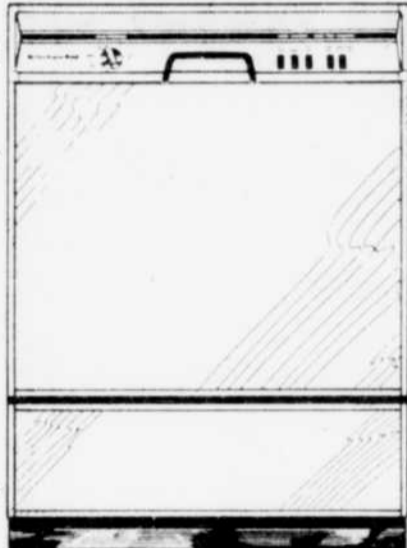
## LAVE-VAISSELLE KitchenAid

JOURS VALEUR PLUS

VEZ VOIR  
LES ACHATS AVANTAGEUX!  
VEZ VOIR  
LES CARACTÉRISTIQUES!

KitchenAid vous offre des caractéristiques importantes qu'on ne trouve pas sur les autres lave-vaisselle:

- système de filtration triple EXCLUSIF qui élimine complètement le rinçage à la main
- système de lavage à plusieurs niveaux Sure-Scrub EXCLUSIF qui assure un lavage de haut en bas de la vaisselle dans les deux paniers
- panier inférieur entièrement utilisable EXCLUSIF de grande capacité
- AINSI que d'autres caractéristiques exclusives de KitchenAid

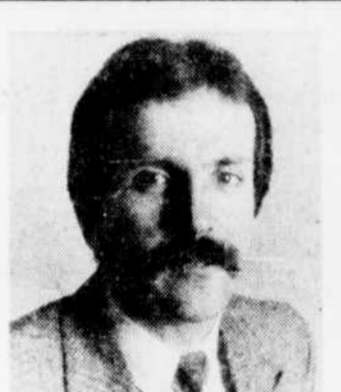


Débarassez-vous des restes de table comme il se doit avec un broyeur KitchenAid

Cessez d'empiler les déchets détrempés et d'avoir à les transporter continuellement. Broyez-les en toute sécurité avec un broyeur d'évier KitchenAid. De plus, seuls les broyeurs KitchenAid offrent une garantie complète (pièces et main-d'œuvre) de 7 ans. Laissez KitchenAid vous débarrasser des restes de table détrempés.

Voyez les appareils ménagers KitchenAid à prix avantageux chez

Québec  
Service de Laveuses Inc.  
213, 3e Avenue, Québec - Tél.: 529-8479



Le Dr Jean Deslandes, optométriste et ses associés:  
Dr Bernard Berthiaume, O.D.  
Dr Martin Giasson, O.D.  
Dr Paul Lambert, O.D.

vous informent que leurs bureaux du 595, boulevard Charest Est, Québec, sont maintenant situés à:

## La Clinique Tardif enr.

400, boul. Jean-Lesage  
bureau 100  
Québec G1K 8W1  
529-9721

## RINFRET AUTOS INC

19, route Transcanadienne ouest, Lévis  
833-2133

## Automobiles Langlois

6090, boul. Ste-Anne, L'Ange-Gardien, Que.  
822-0671

## Qué-Bourg

Autos Ltée 626-7777  
7777, boul. Henri-Bourassa,  
Charlesbourg



Saviez-vous que vous pouvez acheter une Volkswagen FOX 1989\* pour seulement **9 490\$**

TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS

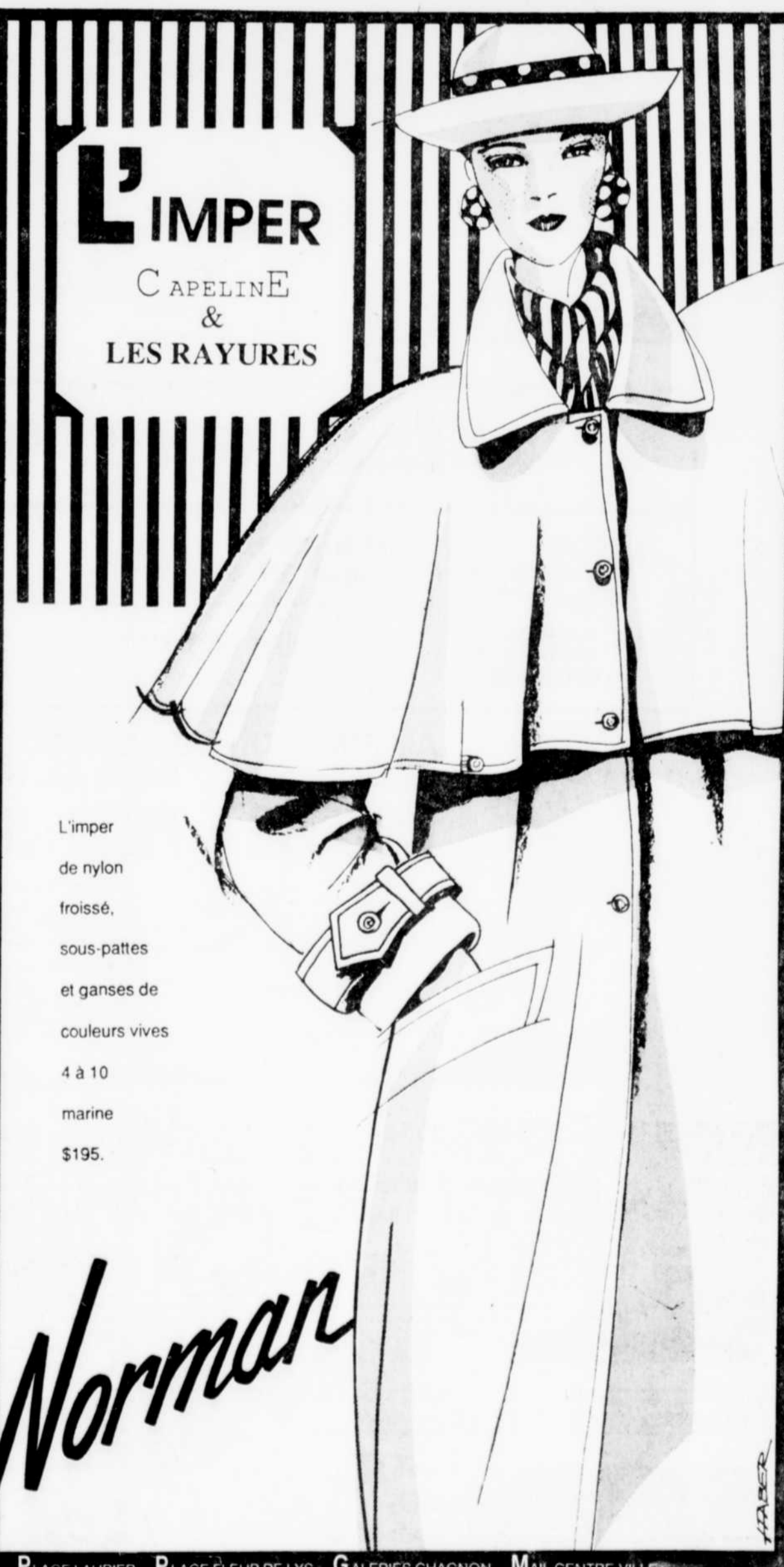
\* Modèle de base 2 portes, 4 vitesses manuelles (pour ce modèle, toutes les promotions antérieures sont annulées)

Passez vite chez un de vos concessionnaires Volkswagen car à ce prix,

ELLES PARTENT VITE!

Fox. **LAVAL**  
Volkswagen Ltée

777, boul. Charest Ouest, Québec  
VENTE ET LOCATION  
687-4451



L'imper  
de nylon  
froissé,  
sous-pattes  
et ganses de  
couleurs vives  
4 à 10  
marine  
\$195.

*Norman*

# L'UMQ donne « l'heure juste » à Bourassa

Le président de l'Union des municipalités du Québec a bon espoir que le premier ministre Robert Bourassa pourra exaucer certaines attentes du monde municipal, notamment dans les domaines du zonage agricole en permettant d'inclure des terrains d'enfouissement sanitaire dans les zones vertes.

par MARCEL COLLARD  
LE SOLEIL

En compagnie de plusieurs représentants de l'union, M. Camille Rouillard a voulu « donner l'heure juste » du monde municipal au premier ministre sur les grands

sujets d'actualité.

Même si M. Bourassa a montré une oreille attentive, M. Rouillard ne s'attend pas à tout recevoir avant les prochaines élections. Ainsi en est-il du dossier de la police et des négociations avec les syndicats de policiers, laissé en suspens depuis au moins trois

ans.

Cependant, devant les journalistes, le président de l'UMQ s'est plus confiant de voir inclure dans le projet de loi sur le zonage agricole, une disposition permettant d'aménager des terrains d'enfouissement sanitaire et le réseau routier à l'intérieur des zones agricoles, ce à quoi le ministre Michel Pagé se dit fortement opposé.

En outre comme l'a relaté le maire Claude Lefebvre, de Ville de Laval, l'UMQ espère que le gouvernement protégera intégra-

lement la réforme fiscale de 1979, qu'il augmentera ses subventions tenant lieu de taxes et qu'il cherchera de nouvelles sources de financement pour les commissions scolaires au lieu d'accroître leur part à même l'assiette fiscale.

Il fut aussi question d'aider les municipalités à se regrouper et à se doter d'un programme d'assurance-responsabilité répondant à leurs besoins. En plus, l'UMQ souhaite que les municipalités obtiennent le pouvoir d'assurer leur développement économique



QUOI DE NEUF CE PRINTEMPS?

## 30% de rabais

SUR UN CHOIX DE MONTURES ET DE LENTILLES

Ayez fière allure ce printemps et profitez d'un rabais de 30% sur les montures des grands stylistes européens, avec lentilles à foyer simple ou à double foyer. Recherchez nos modèles et coloris dernier cri.

Protégez votre vue avec les élégantes lunettes de soleil K-One, Ray Ban, Pucci, Jacques Fath et autres marques reconnues, qui vous sont également offertes à 30% de rabais sur le prix courant.

L'offre se termine le 22 mars 1989 et ne peut être jumelée à aucune autre. Renseignements en magasin au sujet des exceptions.

Fétez le printemps à votre façon en choisissant des lentilles de contact dont la couleur et les caractéristiques répondent le mieux à vos goûts et à vos besoins. Lentilles toriques, à port prolongé ou qui changent la couleur des yeux... toutes vous sont offertes à 30% de rabais.

**Nous sommes maintenant à Place Laurier**

## K. MICHEL & ASSOCIÉS OPTICIENS

la Baie

La Capitale : 627-5922  
Place Laurier : 627-5959



Trouvez-nous vite dans les "Pages Jaunes"™




### DUOMNIBUS

REPAS POUR 2 PERSONNES

Chateaubriand garni  
Buffet à salades  
Bar à soupes

39.95\$  
pour 2 personnes

**L'OMNIBUS**

RESTAURANT

2800, boul. Laurier, Sainte-Foy (Québec) RÉSERVATIONS: 658-4303

La voiture de la réussite



**ACURA** ON A RÉDUIT LE PRIX DE LA PREMIÈRE CLASSE.

COUPÉ LEGEND

L'étiquette du prix rappelle la classe économique. Le confort et la performance rappellent la première classe. Il s'agit du Coupé Acura Legend. Ceux qui ont choisi cette voiture n'en finissent plus de chanter ses louanges.

Pendant deux années d'affilée, la division Acura a été au premier rang de l'indice de satisfaction du client de J.D. Power and Associates\*, un titre très convoité.

Nous pouvons vous promettre sans hésiter que vous serez entièrement satisfait du Coupé Legend. Réservez-en un sans tarder. La première classe à prix économique est de plus en plus populaire.

**ACURA**  
LES VOITURES CONSTRUITES DE MAIN DE MAÎTRE.

**ACURA**  
Optima



Nouvelle garantie 1989  
5 ans/100 000 km

4901, boul. des Galeries  
Voisin des Galeries de la Capitale  
622-8180



## Salon

**AU PAVILLON DE L'AGRICULTURE ET DE LA JEUNESSE DE QUÉBEC, DU 2 AU 5 MARS.**

### CAMPING ▲ PLEIN AIR ▲ CHASSE ▲ PÊCHE

Venez découvrir ce que la nature a à vous offrir comme activités pour 1989. Vous pourrez examiner de près des véhicules récréatifs, rencontrer des pourvoyeurs et échanger avec des manufacturiers et détaillants de produits de chasse et pêche.

Il y aura plus de 60 exposants.

**Samson — L'as de la lutte**  
Samson, un ours noir pesant plus de 750 lb et mesurant plus de 7 pieds, vous invite à venir le défier sur la scène O'Keefe.

**Beaucoup de truites à taquiner.**  
Amateurs de pêche, un bassin bourré de truites a été aménagé pour vous donner un avant-goût de votre prochaine saison. Tenez-vous bien... ça mord!

**Animation**

- Peter Edwards, champion canadien de lancer léger.
- André A. Bellemare, chroniqueur réputé de chasse et pêche.
- Marc Simoneau animera en direct son émission sportive.

**Démonstrations de chiens rapporteurs.**  
Amateurs de chasse, vous aurez la chance de voir des démonstrations de chiens rapporteurs.

HEURES D'OUVERTURE:  
le 2 mars, de 17h à 22h;  
le 3 mars, de 12h à 22h;  
le 4 mars, de 11h à 22h;  
le 5 mars, de 11h à 19h.

Salons Nationaux des Sportsmen au Canada

Destination nature... 1989

## GAGNEZ LA DESTINATION NATURE

**1er PRIX** BATEAU DE PÊCHE BASS ESPADON # 465, MOTEUR MARINER 30 HP, REMORQUE CUSTOM BASS T.B. ESPADON, INSTALLATION COMPLÈTEMENT GRATUITE. Valeur de 9 700\$. Gracieuseté de PLEIN AIR LEFEBVRE INC., distributeur Espadon Peterborough et Mariner.

**2e PRIX** UN (1) DES VINGT (20) BONS D'ACHATS D'UNE VALEUR DE 50\$. Gracieuseté du magasin Latulippe. Attribution durant l'émission Sport Magazine CHRC. (Maximum: un (1) bon par personne, demeurant éligible au premier prix.)

**Comment participer:**

- Remplir le coupon ci-joint;
- Déposer votre coupon (les fac-similés ne sont pas acceptés) à l'entrée du Salon ou au stand de CHRC — LE SOLEIL pendant la durée du Salon;
- Le tirage aura lieu le dimanche 5 mars 89 à 17 heures;
- Règlements complets disponibles à CHRC, au Soleil et au Salon;
- Les gagnants sont responsables de la taxe provinciale et des frais d'immatriculation (s'il y a lieu).

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE.....

CODE POSTAL.....

TÉL. BUR.....RES.....

Une collaboration

**LE SOLEIL** **CHRC**

# Consommateurs inquiets des projets de recouvrement d'Hydro-Québec

MONTREAL (d'après PC) — Des associations de consommateurs s'inquiètent des nouvelles mesures de recouvrement prévues dans le projet de directives d'Hydro-Québec, déposé en décembre dernier.

Les mesures proposées sont « inutiles, inappropriées et même injustifiables », ont déclaré hier les représentants de ces groupes, car elles ne tiennent pas compte

de la situation financière précaire de certaines familles dont les comptes d'électricité sont en souffrance.

M. Ronald O'Naray, de la Fédération des Acef du Québec, trouve « inhumain » que la société d'Etat

continue de recourir aux coupures de service comme méthode de recouvrement, même par le biais d'un « limiteur de courant », appareil que les associations de consommateurs appellent également le « sabot d'Hydro ».

Afin d'éviter ces coupures d'électricité en plein hiver, Hydro-Québec propose dans son nouveau projet de directives d'utiliser ce « limiteur de courant », un mé-

canisme qui permet de réduire de 85 à 95 % la quantité d'électricité disponible pour le client qui ne paie pas sa facture.

Selon M. Robert Bilodeau, de la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec, les dernières données disponibles indiquent que 21.558 familles ont été affectées par une interruption de courant en 1985.



Pierre **CHAMPAGNE**

## La Régie de l'assurance auto et la transparence de l'État

Il y a quelques mois, lorsque j'ai commencé cette chronique, je recevais régulièrement la revue « Raconte », une publication interne de la Régie de l'assurance automobile du Québec. Une publication destinée d'abord à ses employés, mais une publication « publique » si vous me permettez cette redondance.

Puis j'ai reçu d'un informateur une lettre me disant que j'avais été mis sur la liste noire par la direction de la Régie de l'assurance automobile et que je ne recevrais plus « Raconte ». Je ne pouvais pas le croire. Ce gouvernement, qui vante sa transparence, ne pouvait certainement pas utiliser une censure aussi ridicule. Je ne le croyais tellement pas... que je n'en ai jamais fait mention dans cette chronique.

Sauf que je n'ai plus jamais reçu la revue « Raconte ». Cette semaine, j'ai téléphoné au directeur des communications de la Régie de l'assurance automobile, Pierre Théberge, qui m'a confirmé que je ne recevrais plus la revue « Raconte ». Pourquoi? Parce que!

M. Théberge a nié que mon nom soit sur la liste noire, mais il m'a dit que cette revue était destinée aux employés de la régie. Je l'avais déjà reçue, mais je ne la recevrai plus. Point final. Pourtant, c'est un document public, payé par les contribuables. Non, mais c'est quoi la politique de transparence à la Régie de l'assurance automobile?

Si cette bavure n'est pas corrigée dans les prochains jours, j'en saisisrai :

- a — la Commission d'accès à l'information
- b — le Conseil de presse
- c — l'ombudsman du Québec
- d — Le directeur des communications du Conseil exécutif, Ronald Poupard dit Roro la terreur, qui, par ailleurs, travaille beaucoup mieux avec les journalistes que le directeur des communications de la Régie de l'assurance automobile.

De toute façon, je suis persuadé que je trouverai bien un employé de la Régie de l'assurance automobile qui se fera un plaisir de me faire parvenir son « Raconte ».

### Les femmes et Machiavel

Plusieurs lectrices n'ont pas du tout apprécié le petit mot que Machiavel a dit sur elles, au XVIe siècle, et que j'ai osé publier dans cette chronique, il y a plusieurs semaines. Il y en a au moins une qui a téléphoné à mon patron pour lui demander de mettre un terme à ma chronique et il y en a une autre, une lectrice de Rimouski, qui a pris la peine de m'écrire une lettre que je viens tout juste de recevoir.

Moi qui croyais que les femmes avaient le sens de l'humour. Savez-vous de quoi est mort Niccolò Machiavelli en 1527? L'histoire ne le dit pas, mais on croit qu'il s'est fait empoisonner par sa femme qui, elle non plus, ne le trouvait pas drôle. Avec ce qu'il avait osé dire sur les femmes, c'est tout ce qu'il méritait.

### 350e de l'Hôtel-Dieu

Dans le cadre des fêtes du 350e anniversaire de fondation de l'Hôtel-Dieu de Québec, plusieurs employés de ce centre hospitalier se sont réunis récemment au mont Saint-Castin de Lac-Beauport pour une soirée de sports d'hiver. Quelque 125 personnes ont bravé la température glaciale pour participer aux différentes activités offertes : patinage, ski de fond et ski alpin ainsi qu'à une compétition amicale retransmise en vidéo sur les lieux. Une soirée qui augure bien pour les prochaines activités de ce 350e anniversaire.

### Audibert expose

Roger Audibert, graphiste-photographe attaché à la direction des communications au ministère de la Sécurité publique, expose une partie de ses oeuvres, du 2 au 13 mars, à la Galerie du Trait-Carré, à Charlesbourg. Le vernissage se tiendra le vendredi 3 mars, à 20 h. M. Audibert est fonctionnaire depuis 1971, mais il est arrivé à la direction des communications du ministère de la Sécurité publique le 5 décembre dernier.

### Jean-Dou Jean-Dieu

À peu près tout le monde à Québec connaît Jean-D. Legault, chef de cabinet et attaché de presse de Marcel Aubut. Et à peu près tout le monde sait aussi que Jean-D. a comme surnom Jean-Dieu.

Je dis ça parce que Minh Tuan Dieu, domicilié au 7433, rue Marquette, à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice, prochainement, afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Dieu. On en avait pourtant assez d'un.

### Sculptures sur neige

C'est samedi que l'on jugera les oeuvres du deuxième concours de sculptures sur neige pour les résidents de Courcellette. Pour ceux qui l'ignoreraient, Courcellette, c'est le village de la base militaire de Valcartier. Le gagnant du premier prix recevra \$150; celui du deuxième prix \$100; et le troisième prix est de \$50.

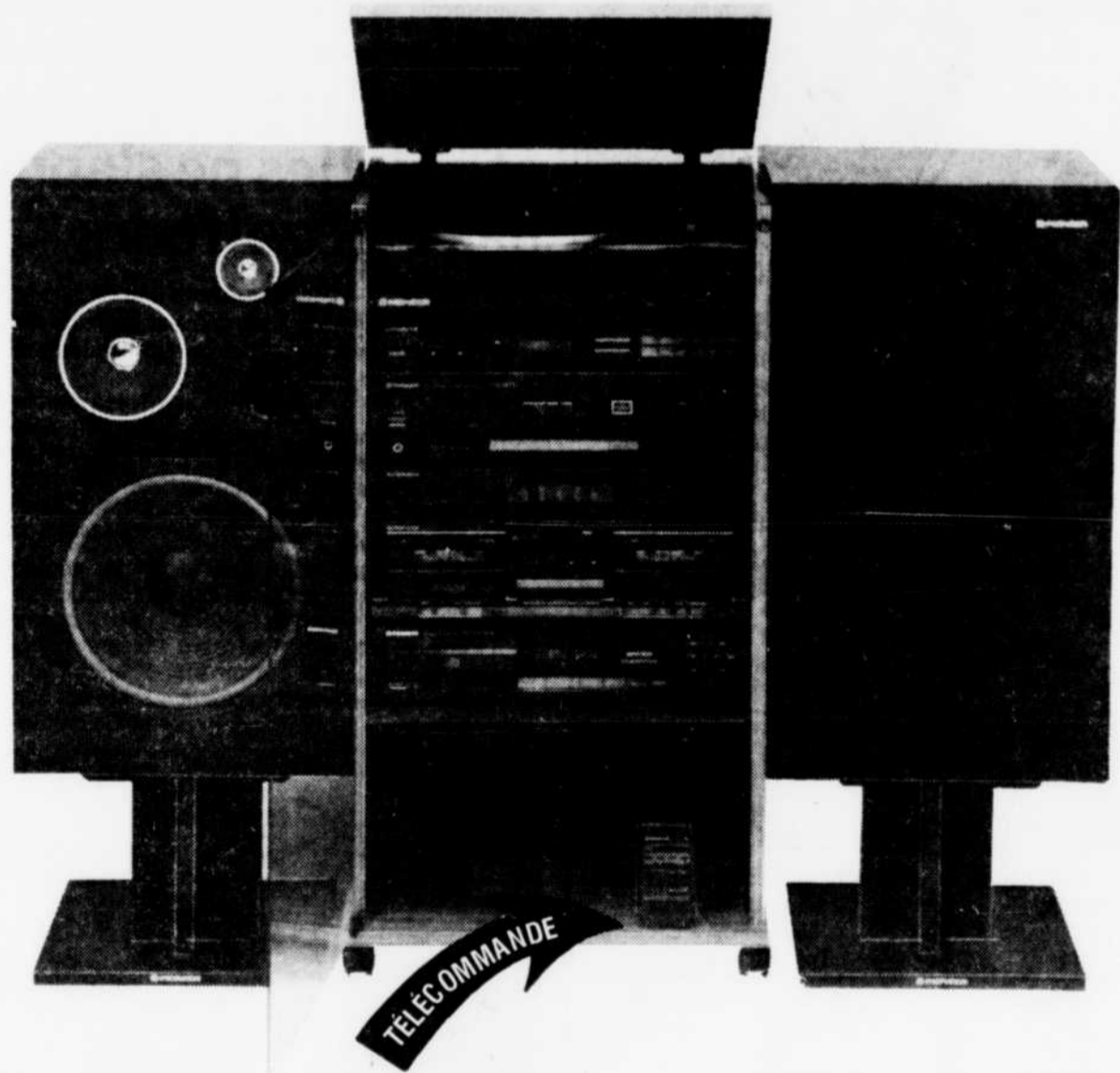
### Vérités et sourires

Le mot du jour est de Pindare, un poète lyrique grec qui mourut comblé d'honneurs. Il a dit, en grec ancien : « Ne crois pas au langage des flatteurs. Un prince est toujours grand à leurs yeux, comme un singe est toujours beau pour des enfants ».

Vous pouvez me joindre, par téléphone, en composant le 544-4015, ou par la poste, en adressant le courrier à la tribune de la presse, 1050, rue Saint-Augustin, bureau 222, Québec, G1R-5A4.

# PIONEER®

## SYSCOM X510B



TELECOMMANDE

- **AMPLIFICATEUR**
  - 110 watts par canal
  - Télécommande SR Pioneer
- **ÉGALISATEUR**
  - 10 bandes
  - Analyseur de spectre
- **SYNTONISEUR**
  - Synthétiseur PLL au quartz
  - 24 mémoires
  - Recherche automatique

- **MAGNÉTOPHONE À CASSETTE**
  - Double cassette
  - Copie à haute vitesse
  - Mise en marche synchronisée
  - Lecture continue
  - Dolby
  - Métal, CR02, Normal

- **TABLE TOURNANTE**
  - Bras de lecture droit
  - Semi-automatique
  - Cartouche magnétique incluse

- **ENCEINTE ACOUSTIQUE**
  - 3 voies
  - 150 watts

- **MEUBLE AUDIO NOIR INCLUS**

- LECTEUR LASER EN OPTION
- SUPPORT D'ENCEINTE EN OPTION

# 9999\$\*

6 MOIS **SANS INTÉRÊT** ou **Le premier versement en août 1989**

\* Sujet à l'approbation du crédit

*L'excellence à prix abordable!*

# stéréoquad

**FINANCEMENT SUR PLACE**

QUEBEC  
750, côte Franklin  
687-0909

CHARLESBOURG  
5265, 1re Avenue  
627-1210

MONTMAGNY  
110, de la Gare  
248-3036



Sujet à l'approbation du crédit

# Avenir des conservatoires de musique du Québec

## L'Opposition réclame une consultation publique



M. André Boulerice, député péquiste de Saint-Jacques et porte-parole de l'opposition en matière d'affaires culturelles.

L'Opposition officielle à l'Assemblée nationale réclame la tenue d'une vaste consultation en commission parlementaire sur l'avenir des conservatoires de musique et d'art dramatique au Québec.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Tel est le dernier épisode du conflit qui continue de s'envenimer entre le ministère des Affaires culturelles (MAC) et les professeurs et étudiants des sept conservatoires de musique du Québec. On sait que le ministre Lise Bacon doit rendre publiques, d'ici à la fin de mars, les nouvelles orientations qu'elle entend imprimer à ces institutions de formation musicale professionnelle. Une nouvelle loi sur les conservatoires

sera par la suite déposée à l'Assemblée nationale.

Dans un communiqué émis hier, le député péquiste de Saint-Jacques et porte-parole de l'Opposition en matière d'affaires culturelles, M. André Boulerice, a en quelque sorte donné son appui aux professeurs et aux étudiants des conservatoires qui s'opposent au projet de réforme de la ministre Bacon.

M. Boulerice soutient que la mission des conservatoires, axée sur la dispensation d'une formation musicale professionnelle de

qualité à tous les niveaux et gratuite, doit être préservée. « On ne peut, d'un côté, prétendre maintenir et même élargir la vocation des conservatoires régionaux et, d'autre part, les dépouiller de la formation initiale et des cycles avancés », commente le porte-parole de l'Opposition.

À l'instar des professeurs et des étudiants, le député de Saint-Jacques affirme que « sous couvert d'actualisation de la loi et de reorganisation, les visées gouvernementales font craindre à plus ou moins long terme pour la survie même des conservatoires ».

Aussi M. Boulerice réclame-t-il qu'une commission parlementaire soit convoquée dès que le projet

de loi sur les conservatoires sera déposé à l'Assemblée nationale. « Tous les intervenants concernés devront avoir la chance de s'exprimer publiquement sur la mission et l'avenir de nos conservatoires de musique », conclut le député.

### Front commun

En conférence de presse, hier, les porte-parole du Syndicat des professeurs de l'Etat du Québec (SPEQ), de l'Association des professeurs des conservatoires du Québec et de l'Association générale des étudiants du Conservatoire de musique de Québec sont venus dénoncer « le désengagement du gouvernement » dans le dossier de la formation musicale professionnelle.

Cette conférence de presse s'inscrit dans le cadre d'une tournée provinciale entreprise depuis peu par le SPEQ. Si elle n'a pas révélé d'éléments nouveaux dans le dossier des conservatoires, elle a permis de mettre en lumière le front commun d'opposition qui s'est formé dans le sillage des nouvelles orientations proposées par le MAC.

Contraintes budgétaires et administratives, détérioration des équipements (le budget du MAC

ne prévoit que \$30,000 pour l'achat et l'entretien du matériel dans les sept conservatoires de musique), climat de tension et d'insécurité (105 des 209 professeurs des conservatoires de musique ne sont pas permanents) : voilà quelques-uns des éléments qui illustrent, selon le SPEQ, le désengagement de l'Etat face à la formation musicale professionnelle.

Enfin, le syndicat a rendu public, hier, une lettre adressée par le directeur général des conservatoires au ministre, M. Pierre Thibault, à tous les directeurs de conservatoires. M. Thibault y rappelle que les professeurs qui parleront publiquement de sujets reliés à l'exercice de leurs fonctions ou aux activités du ministère « s'exposent à de sérieuses mesures disciplinaires ».

Cette lettre semble viser, sans le nommer, le président de l'Association des professeurs des conservatoires du Québec, M. Pierick Houdey. Ce dernier a récemment accordé une longue entrevue au SOLEIL. Il a en outre repris la parole publiquement en conférence de presse, hier, pour dénoncer l'attitude du ministre à l'endroit des conservatoires.

## La politique des langues officielles ne s'applique pas aux golfeurs

VICTORIA (PC) — Reconnaisant son erreur, le ministère fédéral des Transports a permis aux golfeurs de Victoria, hier, de se livrer à leur sport favori en anglais seulement.

L'affaire a commencé au moment où un groupe d'hommes d'affaires a voulu louer une partie des terres de l'aéroport de Victoria pour y aménager un golf.

Ottawa a alors exigé que le groupe adhère à sa politique des langues officielles, c'est-à-dire qu'il s'engage à traduire toutes les affiches en français et à avoir un interprète constamment présent sur les lieux.

Un porte-parole du ministère, M. Bill Almolky, a fait savoir qu'on s'était finalement rendu compte que la politique des langues officielles s'appliquait aux voyageurs, non aux golfeurs.

La décision du gouvernement fédéral de ne pas imposer le français aux golfeurs de Victoria a même réjoui la Fédération des Franco-Colombiens, qui représente les 50,000 francophones de la Colombie-Britannique.

**C'EST LA PROMOTION VEDETTE ROULEZ DE L'AVANT!**

**CROWN DIAMOND**  
Sous-couche pour email d'intérieur au latex Blanc (01-195) **2298\$**

**CHINA WHITE**  
Monocouche China White Email fini perle d'intérieur au latex Super blanc (01-201) **2788\$\***

**CHINA WHITE**  
Monocouche China White Email fini perle d'intérieur au latex Super blanc (01-201) **2848\$\***

**CROWN DIAMOND**  
Sous-couche pour email d'intérieur à l'alkyde Blanc (01-190) **2348\$**

**CROWN DIAMOND**  
Sous-couche pour email d'intérieur à l'alkyde Blanc (01-190) **2348\$**

**CROWN DIAMOND**  
Sous-couche pour email d'intérieur à l'alkyde Blanc (01-190) **2348\$**

*Ça couvre... en toute confiance!*

\* Frais de port de votre Agent local offerts moyennant un léger supplément.

Cette offre se termine le 7 avril 1989.

ANCIENNE-LORETTE	CHARLESBOURG — NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES	LORETTEVILLE VAL-BÉLAIR	STÉ-FOY
FERNAND MORISSETTE INC. 4245, boul. Hamel Ancienne-Lorette Tél.: 872-2874	CANAC MARQUIS GRENIER 1200, 80e Rue Est Charlesbourg Tél.: 628-0450	CONTRE-PLAQUÉ MODERNE 1177, boul. Pie XI Sud Val-Bélaire Tél.: 842-1911	QUINCAILLERIE NEILSON ENR. 3240, boul. Neilson Sté-Foy Tél.: 659-4571
BEAUPORT — CÔTE-de-BEAUPRÉ	CASTOR BRICOLEUR 5500, Des Gradins Charlesbourg Tél.: 627-2870	OPTION DÉCOR INC. 157, Racine Loretteville Tél.: 845-3103	CASTOR BRICOLEUR 999, de Bourgogne Sté-Foy Tél.: 658-8811
CANAC MARQUIS GRENIER 947, Royale Beauport Tél.: 667-1724	QUINC. QUÉBÉCOISE INC. 4625, 1re Avenue Charlesbourg Tél.: 628-7522	QUÉBEC — VANIER	QUINC. JOS DION INC. 3189, chemin Sté-Foy Sté-Foy Tél.: 653-5175
COUVRE-PLANCHERS ORLÉANS 5, Côte St-Grégoire Montmorency Tél.: 663-3147	LOGIS DÉCOR J.G.S. ENR. 735, boul. St-Joseph Charlesbourg-Ouest Tél.: 628-0372	CANAC MARQUIS GRENIER 25, Marie-de-l'Incarnation Québec Tél.: 687-3620	RIVE-SUD
CENTRE DE RENOVATION RAYMOND BOIES INC. 215, Lachance Beaupré Tél.: 827-4531	RENOVATEUR RONA LEVESQUE ET GIMONT INC. 241, de l'Eglise Notre-Dame-des-Laurentides Tél.: 849-7161	CENTRE DE REPARATION ST-SACREMENT 785, Marguerite-Bourgeois Québec Tél.: 681-5560	JACQUES ET FRÈRE (1985) INC. 3165, Louise Létourneau Charny Tél.: 832-4613
DÉCORATION DÉCLIC Place Ste-Anne Ste-Anne-de-Beaupré Tél.: 827-5255	CENTRE DE RENOVATION ORSAINVILLE INC. 4008, boul. du Jardin Orsainville Tél.: 628-0721	QUINCAILLERIE CIMON INC. 2565, Maufils Québec Tél.: 661-0851	LEMIEUX ET PROULX INC. 47, St-Jean Baptiste Est Montmagny Tél.: 248-3400 831, rte Trans-Canada Lauzon Tél.: 837-4777
QUINC. RONA VILLENEUVE & FRÈRES INC. 2300, ave Royale, Courville (Face à l'église) Tél.: 663-9894	QUINCAILLERIE AUGER INC. 530, 63e Rue Est Charlesbourg 627-0105	FERBLANTERIE R. MARTIN INC. 662, boul. Champlain Québec Tél.: 529-1745	QUINC. B.A. LTEE 11, Camiré St-David Tél.: 837-8713
LES COLORIS DU DÉCOR 880, av. Ste-Thérèse Beauport Tél.: 661-3263	DUBERGER	CHEZ TI-FRÈRE 215, boul. Hamel Ouest Ville Vanier Tél.: 681-6023	CANAC MARQUIS GRENIER 2190, 3e Rue St-Romuald Tél.: 839-0621
QUINCAILLERIE CIMON 299, Notre-Dame Boischatel Tél.: 822-2527	QUINC. BERTRAND BOUCHER ENR. 2410, boul. Central Duberger Tél.: 527-3380		MATÉRIAUX J.R. GRENIER 166, St-Georges Lévis Tél.: 837-4738

Ensemble Prince de Galles de la collection Escada disponible avec jupe.

**Salon Jade**  
PLACE LAURIER (mall nord)

## Ce soir, le match parfait!



COUP DE Foudre 18h30

24/24 19h

NORDIQUES C. BOSTON 19h30

ENSEMBLE  
Télévision  
Quatre Saisons

Projet d'ouverture des commerces le dimanche

# L'État disposera bientôt d'un document d'orientation

Au moment où l'Assemblée des évêques du Québec mène une campagne contre l'ouverture des commerces le dimanche, le gouvernement en est encore à préparer un simple document d'information qui pourrait être discuté en commission parlementaire en mai, s'il n'y a pas d'élections d'ici là.

par ANDRÉ FORGUES  
LE SOLEIL

Que la campagne électorale ait lieu au printemps ou à l'automne, il paraît fort improbable que l'épineux dossier des heures d'ouverture soit tranché avant que les électeurs n'aient été appelés aux urnes.

Le porte-parole du ministre responsable, M. Pierre MacDonald, explique qu'un comité formé de fonctionnaires de trois ministères en est encore à explorer les implications juridiques de ce dossier et à étudier les règles appliquées à l'extérieur du Québec. Ce sont les ministères de l'Industrie et du Commerce, du Travail et de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu.

L'automne dernier, M. MacDonald avait proposé que les commerces du secteur de l'alimentation puissent ouvrir leurs portes de 11 h à 17 h, le dimanche, mais proposait de garantir aux travailleurs qu'ils ne seraient pas forcés de travailler le dimanche.

Devant le tollé soulevé par cette suggestion, le gouvernement a ensuite choisi de reporter le problème. Depuis, on a constaté que « ce serait difficile de donner un droit de refus réel, blindé, aux travailleurs de l'alimentation. Cela aurait des implications énormes », indique l'attaché de presse du ministre.

Il paraît maintenant « impensable de faire cela pour une classe de travailleurs seulement ». D'autre part, le faire pour tout le monde en modifiant les normes minimales du travail, ce serait toucher un grand nombre de personnes qui n'ont actuellement pas le choix de travailler ou pas le dimanche, comme les infirmières par exemple.

Que les employeurs offrent eux-mêmes cette garantie, comme certains l'ont déjà proposé, pourrait être une façon de contourner ce problème, croit-on. Une autre serait de réussir à convaincre tout

à des employés à temps partiel qui ne demanderaient pas mieux que de travailler quelques heures de plus.

Devant ces difficultés, après avoir parlé de publier un avant-projet de loi en décembre dernier et de tenir une commission parlementaire en février, le gouvernement s'est ravisé et promet main-

tenant un document d'orientation d'ici un mois ou un mois et demi. Suivrait, en mai, une commission parlementaire de trois ou quatre jours, pour entendre une trentaine d'intervenants dans ce dossier.

Dans l'éventualité où les élections ne seraient tenues qu'à l'automne et où un « consensus évident » se dégagerait lors de la

commission parlementaire, une loi pourrait peut-être être votée dès le mois de juin, explique le porte-parole de M. MacDonald.

Pour l'instant, rien ne laisse prévoir un pareil consensus. Un des chefs de file de la bataille pour une libéralisation totale des heures d'ouverture, le groupe Jean Coutu, continue sa croisade

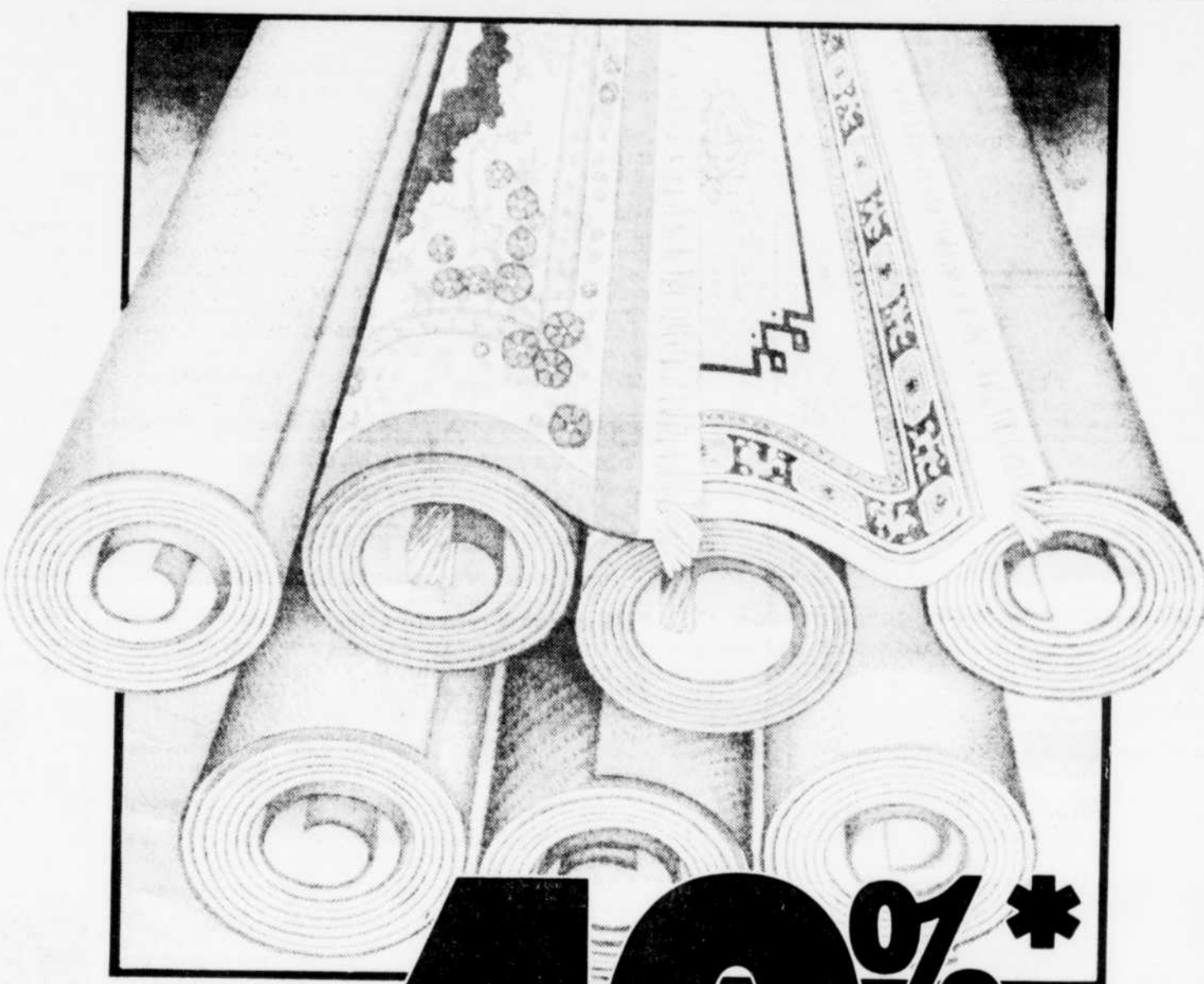
à coup de sondage, de pétition et de discours.

En même temps, on continue à se mobiliser du côté des opposants à l'ouverture des commerces le dimanche, qu'il s'agisse des syndicats, de dirigeants d'entreprises ou des évêques du Québec, comme LE SOLEIL en faisait état hier.

## La Factorerie de Tapis

# AUBAINES SPÉCIALES

### LE SOLDE PREND FIN LE 11 MARS



AGRÉMENTEZ VOTRE FOYER  
DE TAPIS TOUT EN  
ÉCONOMISANT JUSQU'À

# 40%\*

GRÂCE À DES REMISES DU FABRICANT ALLANT JUSQU'À 1000 \$\*

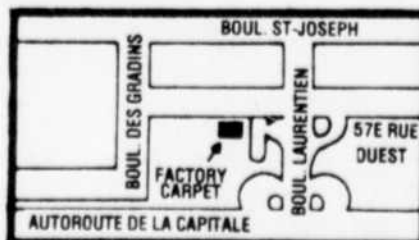
COMMANDEZ DÈS AUJOURD'HUI ET PAYEZ DANS 6 MOIS —  
SANS INTÉRÊTS NI VERSEMENTS AVANT SEPTEMBRE!\*\*

\*Demandez de plus amples renseignements.  
\*\*Sur la marchandise sélectionnée seulement; versement initial minimum de 10%; achat minimum de 500 \$; sur approbation de crédit. Pas de versements mensuels! Pas d'intérêt! Le solde n'est dû que le 1<sup>er</sup> septembre 1989.

Factorerie de  
**TAPIS**  
Revêtements  
Mode

**Vous satisfaire c'est c'qu'on sait faire le mieux**

PLACE LEBOURGNEUF  
5500, BOUL. DES GRADINS  
CHARLESBOURG-OUEST, QUÉBEC  
622-1430



Satisfaction ou votre argent remis

VILLE DE QUÉBEC • LAVAL • ST-LÉONARD • ST-LAURENT • BROSSARD • OTTAWA • WHITBY • TORONTO • SCARBOROUGH • NORTH YORK • MISSISSAUGA • RICHMOND HILL  
• HAMILTON • THUNDER BAY • STONEY CREEK • KITCHENER • SUDBURY • LONDON • ST. CATHARINES • CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • VICTORIA • HOUSTON

■ Recteur réélu

L'assemblée universitaire de l'Université de Sherbrooke n'a pas porté son choix sur l'ex-président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, pour combler le poste de recteur. Elle a plutôt choisi de réélire M. Aldée Cabana. Ce dernier a consacré toute sa carrière à l'Université de Sherbrooke. Avec le vote de mardi, il entreprendra un deuxième mandat de quatre ans au rectorat.

**COURS DE SERVICE AU BAR**  
avec certificat de l'ÉCOLE des MAÎTRES au CHÂTEAU FRONTENAC avec la collaboration de la Distillerie Conroy  
**COURS de CONNAISSANCES des VINS**  
Première culture personnelle C.P. 0202, Montréal (Éducation de Québec)  
692-03 10

**ALLIANCES**  
Rabais de **40%**  
**Landry-Jacot**  
DIAMANTAIRES  
738, Mail Centre-Ville, Québec

**MOYAGES PARADIS**  
CLUB MED EXPERT  
Nos prix battent la concurrence... avec service de conseillers d'expérience.  
Pour connaître nos adresses, consultez les pages jaunes.  
Départeur de permis.

**POULIES À COURROIES**  
**Gates**

**GBS** Service d'urgence 24 heures  
**GENERAL BEARING SERVICES INC.**  
473, Dorchester Sud, Québec  
Tel.: 529-9088  
Fax: (418) 529-5654  
1-800-463-2177

## AVIS DIVERS /

**La Lévisienne-Orléans**  
Société mutuelle  
d'assurance générale  
671 - 44 Avenue  
Saint-Romuald (Québec)  
G6W5M6

**AVIS DE CONVOCATION**  
Prenez avis que l'assemblée générale annuelle des membres de La Lévisienne-Orléans, Société mutuelle d'assurance générale, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1988, se tiendra le mercredi soir 29 mars 1989, à compter de 20h30, au Centre civique de Saint-Jean-Christophe, 365, rue de l'Hôtel de Ville, Saint-Jean-Christophe, aux fins de prendre connaissance des rapports annuels d'être les administrateurs et prendre toute décision réservée à l'assemblée générale.

**Les sièges**  
# 2 occupé par Fernand Laventure  
# 9 occupé par Gaston Vien  
# 10 occupé par Denis Caron  
sont ouverts et les administrateurs sortant sont rééligibles.

Ceux qui désirent soumettre leur candidature à un poste d'administrateur doivent se procurer une formule de mise en candidature dûment signée par trois (3) membres en règle de la Société mutuelle et la transmettre au secrétaire de cette dernière au plus tard dix (10) jours avant la tenue de l'assemblée.

Donné à Saint-Romuald, ce 22 février 1989.

Raymond Couture, secrétaire

## AVIS

**TRANSPORT GÉNÉRAL DE CRÉANCES**  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571d du Code Civil du Bas Canada, que DAN MA LIE INC — DYNA PRO QUÉBEC, dont la principale place d'affaires dans la province de Québec est située dans le district judiciaire de Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Caisse populaire Les Saules à titre de garantie, par acte date du 24e jour du mois de janvier 1989 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec, le 26e jour du mois de janvier 1989 sous le numéro 1312365.

Daté à Québec, ce 28e jour du mois de février 1989.

Caisse populaire Les Saules  
2615, boul. Masson, Québec G1P 1J5

## NOTICE

**GENERAL TRANSFER OF DEBTS**  
Pursuant to the provisions of Article 1571d of the Civil Code of Lower Canada, notice is hereby given that DAN MA LIE INC — DYNA PRO QUÉBEC, whose principal place of business in the Province of Québec is in the Judicial District of Québec, has transferred to the Caisse populaire Les Saules all security, all debts and book accounts present or future. Such transfer was made on the 24th day of January 1989 and has been registered in the Office of the Registry Division of Québec on the 26th day of January 1989 under No. 1312365.

Dated at Québec, this 28th day of February 1989.

Caisse populaire Les Saules  
2615, boul. Masson, Québec G1P 1J5

## COUR DU QUÉBEC

(chambre civile)

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE KAMOURASKA  
NO. 250-02-00093-898

**VILLE PHÉNÉGAMOOK**, corps politique légalement constitué, ayant son siège social au 1270, rue Guérette, à Estcourt.

—vs—  
M. DEAN FORTIN, de résidence et domicile inconnus.

PAR ORDRE DE LA COUR:  
Le défendeur, Dean Fortin, est, par les présentes, requis de comparaître, dans un délai de trente (30) jours de cette publication, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.

Une copie du BREF D'ASSIGNATION et de la DÉCLARATION a été laissée au greffe de la Cour du Québec (chambre civile), du district de Kamouraska, à son intention.

De plus, PRENEZ AVIS qu'à défaut par vous de signifier ou déposer votre comparution ou contestation dans les délais, la demanderesse procédera à obtenir contre vous un jugement par défaut conforme aux conclusions qu'il sollicite.

VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.

Rivière-du-Loup le 22 février 1989.  
Lise Bérubé  
Greffier  
COUR DU QUÉBEC (chambre civile)

**PELLETIER RIOUX BOSSE MASSE & ASS.**  
Johanne April, avocate,  
12, de la Cour, C.P. 487,  
Rivière-du-Loup, Québec,  
G5R 3Z1  
TEL: (418) 862-3585

PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE

**SIA**  
Société immobilière  
du Québec

## Appel d'offres

## Gardiennage à Québec

Dossier no: 303-65-113 — Sûreté du Québec,  
5005, boul. Pierre-Bertrand,  
Québec, cté de Vanier

— Garantie de soumission: 16 000 \$

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 2 mars 1989 par remise d'un montant non remboursable de 5 \$, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 475, rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9, (418) 643-5484.

Les documents de soumission sont aussi disponibles pour consultation au 190, boul. Crémazie Est, 1er étage, Montréal, d'où ils pourront être commandés. Ils seront alors expédiés à l'acheteur à partir du bureau de vente de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune soumission, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions:  
le mercredi 15 mars 1989 à 15h.

Guy Bisson  
Vice-président  
Opérations immobilières

**Société québécoise d'assainissement des eaux**

Travaux dans la ville de Montmagny  
Comité de Montmagny - L'Idet  
Appel d'offres no: 356-3-02-41-32

Partie "A" — Travaux d'assainissement  
Fourniture et pose de conduites d'égouts et d'aqueduc (150 à 1 200 mm), de puisards et de regards d'égouts, refection de voirie et divers travaux connexes.

Partie "B" — Travaux municipaux  
Fourniture et pose de conduites d'égouts et d'aqueduc (150 à 1 200 mm), de puisards et de regards d'égouts, refection de voirie et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, 475, rue St-Amable, bureau 150, Québec, G1R 5E4. Tél.: (418) 641-0711.

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Montmagny; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal et à Québec.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Montmagny; a/s M. Michel Baillargeon, directeur des travaux publics, 134, rue St-Jean-Baptiste est, Montmagny (Québec) — G5V 1K6. Le mardi 4 avril 1989 à 10h00.

GARANTIES DE SOUMISSION: MONTANTS:  
60 000,00 \$ ..... Partie "A" — Travaux d'assainissement  
71 000,00 \$ ..... Partie "B" — Travaux municipaux

FORME: Deux chèques visés tirés sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou deux cautionnements de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Madame Sylvie Rodrigue. Tél.: (418) 641-0711.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société et la ville de Montmagny ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

542-03-89

## Cégep de Rimouski APPEL D'OFFRES

Le CÉGEP DE RIMOUSKI, propriétaire, demande des soumissions pour la restauration de l'ascenseur du pavillon "A" à Rimouski, au 60, rue de l'Évêché Ouest.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs en construction au sens de la "Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction" (L.R.Q., chapitre Q-1), qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, contre un dépôt de cent dollars (100,00 \$) qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les trente (30) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du total de la soumission, à l'ordre du propriétaire, le CÉGEP DE RIMOUSKI, ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour une garantie d'exécution et une garantie des obligations pour gages, matériaux et services.

Lorsque ces garanties sont sous forme de cautionnement, le montant de chacune d'elles correspond à 50% du prix du contrat et, lorsqu'elles sont sous forme de chèque visé, le montant de chacune d'elles correspond à 10% du prix du contrat.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soumissionnaire, seront reçues au CÉGEP DE RIMOUSKI, service des achats F-029, sis au 60, rue de l'Évêché Ouest, Rimouski (Québec), G6L 4H6, jusqu'à 11 h, heure en vigueur localement, le 20e jour du mois de mars 1989, pour être ouvertes publiquement au même endroit le même jour et à la même heure.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Toutes les informations devront être faites conformément aux dispositions du règlement sur les subventions à des fins de construction (R.R.Q., 1981, c.A-6, r.29) du 21 septembre 1982.

Le propriétaire ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Serge Lévesque, responsable des achats

## VILLE DE SILLERY

## APPEL D'OFFRES

Assurances de dommages (I.A.R.D.)

La Ville de Sillery demande des soumissions pour ses assurances de dommages.

Sont admis à soumissionner les courtiers, agents et compagnies d'assurance dûment autorisés à transiger au Québec et y occupant une place d'affaires.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges qui sera disponible le vendredi 3 mars 1989 à compter de 9h au bureau de

Blondeau et compagnie

250 av. Grande-Allée Ouest, bureau 008  
Québec (Québec) G1R 2H4

Un paiement de 50 \$ au nom de la Ville de Sillery est requis pour l'obtention de chaque exemplaire du cahier. Ce montant n'est pas remboursable.

Un chèque visé ou un mandat d'argent de 1 000 \$ payable à la Ville de Sillery doit accompagner la soumission. Ce montant sera remboursé à chaque soumissionnaire dont la proposition n'aura pas été choisie. Quant à un soumissionnaire dont la proposition aura été retenue, il aura droit à ce remboursement lorsque les contrats d'assurances auront été émis conformément à sa soumission.

Les soumissions seront reçues au bureau du trésorier de la Ville jusqu'à 15h le mercredi 22 mars 1989 et elles seront ouvertes publiquement le même jour à compter de 15h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Sillery ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui seront présentées et ne reconnaît aucune obligation envers les soumissionnaires.

DONNÉ À SILLERY, le 2 mars 1989

Raynald Chabot  
Trésorier

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

## APPEL D'OFFRES

STATIONS DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

PROJET 333

AVIS D'APPEL D'OFFRES No: AO-52-08  
MÉCANIQUE DE PROCÉDÉ ET DE BÂTIMENT —  
DÉGRILLAGE, DESSABLAGÉ, DÉCANTATION  
PRIMAIRE ET TRAITEMENT DE L'AIR  
LOTS 1310C et 1441C

La Communauté urbaine de Québec recevra jusqu'à 15 heures, le 5 avril 1989, des soumissions pour les travaux de mécanique de procédé et de bâtiment — dégrillage, dessablage, décantation primaire et traitement de l'air pour la future station de traitement des eaux usées appelée "Station EST".

Les documents de soumission seront disponibles aux bureaux de l'équipe de gestion du projet de la Communauté, 399, rue Saint-Joseph Est, 4e étage, Québec G1K 8E2, moyennant un paiement non remboursable de cinquante dollars (50 \$) pour chaque exemplaire, effectuée sous forme d'un chèque visé à la Communauté urbaine de Québec.

Toute soumission, pour être acceptée, doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission correspondant à dix pour cent (10%) du montant de la soumission et émis selon les prescriptions des documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit également être accompagnée des autres documents décrits dans l'avis aux soumissionnaires et être présentée en conformité avec les exigences mentionnées dans les documents de l'appel d'offres.

Toute soumission doit être présentée sous pli cacheté dans les enveloppes qui accompagnent les documents de l'appel d'offres et se trouver physiquement entre les mains du personnel du secrétariat de la Communauté, 399, rue Saint-Joseph Est, bureau 515, Québec G1K 8E2, à l'heure et au jour précédemment indiqués. Les soumissions sont ouvertes en public le même jour, à l'heure susdite, par le secrétaire ou son mandat officiel, accompagné d'un témoin.

Seules seront considérées, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec (c'est-à-dire le principal établissement d'où les affaires sont dirigées et où le personnel de maîtrise et l'équipement se trouvent ordinairement).

La Communauté urbaine de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation d'aucune sorte envers les ou les soumissionnaires.

Denis St-Martin, avocat  
Secrétaire de la CUQ

Le 2 mars 1989

**Société des alcools du Québec**

## Appel d'offres

BOÎTE DE CARTON ET  
DIVISIONS 1989 - 1990  
DOSSIER: SP-749

Des soumissions pour la fourniture de boîtes et de divisions en carton pour une période de douze (12) mois, seront reçues au plus tard à 11:00 heures (heure locale), le 20 mars 1989 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8:30 heures à 12:30 heures, de 13:30 heures à 17:00 heures et le vendredi de 8:30 heures à 12:30 heures, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL	905 Ave De Lorimier Montréal, QC H2K 3V9
CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL	2021 des Fûtailles Montréal, QC H1N 3M7
CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC	2900 rue Einstein Ste-Foy, QC G1X 3X4

Le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec et pouvant assurer la transformation finale au Québec sont admises à soumissionner.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

## Les Versets sataniques

## Joe Clark lance un appel au dialogue

OTTAWA — Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark a lancé hier aux pays islamiques un appel au dialogue afin que soit annulé l'ordre d'exécution lancé par l'imam Khomeiny contre l'auteur des Versets sataniques, M. Salman Rushdie.

par GUY TAILLEFER  
de la Presse canadienne

M. Clark a rencontré pendant une quinzaine de minutes les 25 diplomates et hauts-commissaires des États membres de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Une réunion à l'issue de laquelle les représentants diplomatiques semblaient avoir refusé de se laisser convaincre.

Tandis que le chargé d'affaires iranien Mohammad Ali Mousavi s'esquiva pour éviter les journalistes, l'ambassadeur du Cameroun Philémon Yang indiquait que les diplomates musulmans avaient demandé une nouvelle fois à M. Clark d'interdire la circulation des Versets sataniques au Canada.

« Ce livre remet en cause les fondements mêmes de l'Islam et nous ne l'acceptons pas », a-t-il affirmé.

Pas question pour Ottawa de revenir sur sa décision d'autoriser la vente du roman, a de son côté fait savoir M. Clark, qui considère la chose comme une affaire réglée. Les Versets sataniques, a-t-il dit, ont passé avec succès le test de la loi canadienne sur la littérature haineuse.

Le ministre n'entend d'ailleurs pas interdire l'entrée au pays de l'épouse de M. Rushdie, qui doit se rendre bientôt à Toronto pour y mousser la vente des Versets sataniques.

Les représentants islamiques se sont défendus devant M. Clark d'appuyer le recours à la violence.

préconisé par Téhéran. « Aucun État musulman n'appuie la violence », a soutenu l'ambassadeur Yang, faisant valoir que l'imam Khomeiny est un chef religieux, et non un chef d'État.

Il s'agit d'une « distinction importante qui pourrait peut-être contribuer à régler le problème, a analysé M. Clark. Mais il reste néanmoins que l'imam est le leader de l'Iran. »

L'appel au dialogue du secrétaire d'État survient à un peu plus d'une semaine de la conférence que doivent tenir les membres de la Conférence islamique, le 13 mars prochain à Ryad, en Arabie saoudite. Il survient en outre une semaine jour pour jour après le rappel pour consultations du chargé d'affaires canadien à Téhéran, M. Scott Mullen, convoqué à Ottawa en guise de protestation contre l'ordre de tuer.

Le ministre espère que les pays islamiques profiteront de la conférence de Ryad pour ouvrir un dialogue en vue de trouver une solution à l'affaire Rushdie. Il entend quant à lui maintenir ses contacts avec les représentants de l'OCI, dont il a reconnu hier n'avoir reçu aucun engagement précis.

M. Clark trouve « totalement inacceptable qu'une menace de mort soit faite par le leader d'un État contre un citoyen d'un autre pays ». Il estime aussi que l'initiative iranienne « nuit à l'image de l'Islam en Occident ». Il craint que les relations entre les communautés religieuses dans le monde ne soient négativement affectées.

## COURS INTENSIFS D'ANGLAIS DANS LE VERMONT

Cours à longueur d'année.  
Divers niveaux de cours. Cinq heures de cours par jour.  
Dates d'inscription convenant à tous.  
Préparation pour l'université.

ST. MICHAEL'S COLLEGE offre des cours intensifs d'anglais depuis 1954, en milieu mixte, catholique et universitaire, dans un environnement sûr.

Logement. Possibilité de pratiquer tous les sports d'hiver.

## GÉRANCE DE COMMERCE, SCIENCES, INFORMATIQUE

Nous offrons aussi des cours de troisième cycle dans les domaines suivants: gestion d'entreprises, sciences de l'éducation, enseignement de l'anglais langue seconde (TESL), psychologie clinique, etc.

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM  
ST. MICHAEL'S COLLEGE  
WINOOSKI, VERMONT 05404 USA

## VILLE DE QUÉBEC

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR MUNICIPALE

Civile 94 de 1989  
LA VILLE DE QUÉBEC.

demanderesse

—vs—

PAUL DEMERS,

défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, PAUL DEMERS, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour municipale district de Québec, à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou défense dans les délais susdits, la demanderesse procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement dans cette cause.

QUÉBEC, ce 20 février 1989

Paul Talbot  
Greffier

**Société québécoise d'assainissement des eaux**

Travaux dans le village de Crabtree  
Comité de Joliette  
Appel d'offres no: 548-4-01-41-04

Construction d'une station d'épuration (boues activées) comprenant un bâtiment administratif et de procédé, un émissaire en rivière et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2. Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 75,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Crabtree, Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ, Ass. de la construction de Lanaudière; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Crabtree; a/s Mme Sylvie Malo, secrétaire-trésorière, 412, 1ère Avenue, C.P. 660, Crabtree (Québec), J0K 1B0. Le: jeudi 30 mars 1989 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 580 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Pierre Beauregard - Tél.: (514) 397-0416.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.  
Directeur, gestion des contrats

02-03-89

## Produit chimique dans les fruits et légumes US Afflux d'appels à Santé et Bien-être

OTTAWA (D'après PC) — Les lignes téléphoniques ne dérougissaient pas, hier, à Santé et Bien-être Canada, alors que des consommateurs inquiets tentaient de savoir si leurs enfants peuvent encore manger des pommes sans mettre leur santé en danger.

tôt cette semaine, qu'environ 6,000 enfants américains âgés de cinq ans et moins développeront un cancer à cause des résidus d'Alar, un produit chimique, dans les fruits et les légumes.

Les parents ont été alarmés par le rapport d'un groupe écologiste des États-Unis qui a prédit, plus

Malgré tout, Santé et Bien-être Canada maintient que les

mettent nullement en danger la santé des jeunes Canadiens. L'étude du groupe écologiste note que les enfants sont beaucoup plus vulnérables aux effets de l'Alar, parce qu'ils consomment beaucoup plus de fruits que les adultes, notamment sous forme de jus.

# RÉPARATION

de composants  
**HYDRAULIQUES**

Soleil réparateur autorisé  
**SUNSTRAND SAUER**  
à Québec



1000, rue Ste-Thérèse  
Québec  
681-0291

Nous réparons également la plupart des grandes marques:  
• VICKERS • STAFFA  
• VOLVO • EATON  
• ETC.



## COLLECTIONS

Mercredi le 8 mars de 19h à 21h

Collections printemps-été du SALON VOCELLE: Heinzelmann, Erving Samuel, Jack Sport, Claude Harvey, Coroma  
Deux bons d'achat d'une valeur de 50\$ chacun seront offerts par le SALON VOCELLE et deux repas cadeaux du Baron Rouge.

Les productions Sonia Morelli Animatrice: Francine Lortie

### BARON ROUGE



**100% BIFTECK & FRUITS DE MER**  
350, BOUL. STE-ANNE, BEAUPORT, QUÉBEC. 667-1355

## Deux paires de lunettes pour le prix d'une!

La deuxième paire est toujours gratuite, qu'elle soit pour vous... ou pour votre meilleur ami...



### LUNETTERIE NEW LOOK

<b>QUÉBEC</b> Place Fleur de Lys Tél.: 529-2141	<b>SAINTE-FOY</b> Place de la Cité Tél.: 654-1492	<b>LÉVIS</b> 95, Route Kennedy Tél.: 833-1131	ÉGALEMENT À: MONTREAL (5) SHERBROOKE TROIS-RIVIÈRES GATINEAU CHICOUTIMI
---	---	---	--

# La leçon du jour:

## Mettre l'ordinateur en marche

### IBM modèle 30

1. Mettre en marche
2. Insérer le disque "DOS"
3. Inscrire la date
4. Inscrire l'heure
5. Insérer le disque
6. Charger le programme

### Tandy 1000 SL

1. Mettre en marche

## rabais \$549

**L'ordinateur Tandy 1000 SL**  
Rabais \$549.00 sur le 1000 SL (25-1401) et écran ambre TIL-5 (25-8055), RAM 384K, MS-DOS et logiciel DeskMate en mémoire morte, unité 5 1/4" 360 K, capacités évoluées pour son et parole, clavier 101 touches.

**129900**  
Total des prix cour. 10-8000

Rabais \$699 sur écran RGB-11/SL (25-8056) pour textes 80 x 25, graphiques 640 x 200.  
**159900**  
Total des prix cour. 2298.00

Unité de disque pour extension 3 1/2" pour série Tandy 1000\*, requiert adaptateur 25-1066 pour les 1000 sans le



HX: 2 fois plus de stockage que l'unité 5 1/4" 25-1065. Cour. 24995\* - solde 199.95

**Achat spécial sur logiciels**  
Resume Kit qui peut contenir le record d'emplois, 25-8515. Prix suggéré du fabricant 49.95... maintenant 39.95

Grand Prix Circuit reproduction d'un circuit de course, 25-8516. Prix suggéré du fabricant 54.95... maintenant 39.95

PC-Tools Deluxe, 25-8517. Prix suggéré du fabricant 99.95... maintenant 79.95

Le solde expire le 31 mars 1989. Des fonds de fonds supplémentaires seront versés au profit de la Fondation. \*Après vérification de la disponibilité des produits. Les prix sont en dollars et cents. Les prix sont en dollars et cents. Les prix sont en dollars et cents.

# TANDY/Radio Shack

DIVISION INTERTAIN CANADA LTEE

Voyez les pages blanches pour le centre d'ordinateurs Tandy, magasin Radio Shack ou détaillant participant le plus près

## L'AGENCE SPATIALE À MONTRÉAL

## ■ Jean Doré

MONTRÉAL (PC) — Le maire de Montréal, Jean Doré, souhaite que l'Agence spatiale s'installe au centre-ville de la métropole. Accueillant avec satisfaction l'annonce de l'implantation de l'Agence sur le territoire montréalais, M. Doré a affirmé qu'il était important que les bureaux de l'Agence soient situés tout près des autres centres de décision qui sont déjà présents au centre-ville. Il ne croit pas par ailleurs que l'on soit en présence d'une « coquille vide ».

## ■ CSN

(Le SOLEIL) — Pour sa part, le président de la CSN, M. Gérard Larose, estime qu'il y a lieu de se réjouir de la décision fédérale, mais que l'Agence spatiale n'est qu'une bataille parmi d'autres. « Nous avons remporté une bataille, il en reste beaucoup d'autres », a dit M. Larose.

## ■ Chambre de commerce

MONTRÉAL (Le SOLEIL) — Le président de la Chambre de commerce de Montréal, M. Serge Godin, s'est évidemment réjoui du choix de Montréal comme site de l'Agence spatiale canadienne. La chambre a été le chef de file des organismes montréalais qui ont fait campagne pour obtenir l'Agence sous le thème « Montréal, c'est spatial ».

## ■ Masse

(PC) — Le ministre fédéral des Communications Marcel Masse, a prétendu, de son côté, que la décision du fédéral d'implanter l'Agence à Montréal n'a presque pas été influencée par le fort lobby du milieu des affaires et les campagnes de promotion. Ces pressions ont-elles été inutiles? « Je dirais presque oui. Les gouvernements ne prennent pas de décisions intelligentes en fonction des publicités dans les journaux, autrement ça serait trop facile, et tout serait allé à Toronto. » Les lenteurs du gouvernement à annoncer sa décision sont pleinement justifiables, selon lui. « Les heures de tombée du gouvernement ne coïncident pas avec les heures de tombée des médias. »



Plusieurs se réjouissent que le docteur Larkin Kerwin soit à la tête de l'Agence.

## ■ Patronnat

(PC) — Le conseil du patronat, de son côté, s'est montré satisfait du choix de Montréal ainsi que de la désignation du Dr Larkin Kerwin comme président de l'Agence. Le CPQ compte beaucoup sur « les effets multiplicateurs à long terme » de l'Agence spatiale dans la région de Montréal, pour l'essor économique de l'industrie spatiale et des entreprises connexes.

## ■ Corbeil

(PC) — De son côté, le ministre du Travail, responsable de la région de Montréal, et ex-maire d'Anjou, M. Jean Corbeil, a dit souhaiter que les villes de la région de Montréal ne reprennent pas à leur tour le même débat que l'on a connu à l'échelle nationale pour attirer le siège social de l'Agence sur leur territoire. Cela retarderait « encore davantage la décision de faire démarrer cette agence-là », craint-il.

## ■ Syndicat de Canadair

(PC) — Le président du syndicat des employés de Canadair, M. Normand Cherry, s'est lui aussi montré satisfait de la décision favorable à l'industrie aéronautique montréalaise. « C'est une décision dans les meilleurs intérêts du pays », puisque la gestion a avantage à être concentrée en un seul point.



Heureux de l'implantation de l'Agence à Montréal, le premier ministre Bourassa n'a toutefois pu garantir que le Québec recevra la part de contrats qu'on lui a promise dans le programme spatial canadien.

## « Il faut rester vigilant quant à l'attribution des contrats »

-Bourassa

Si heureux soit-il de l'implantation de l'Agence spatiale à Montréal, le premier ministre Bourassa n'a pu donner, hier, la garantie que le Québec recevra la part de contrats qu'on lui a promise dans le programme spatial canadien. Il faudra rester vigilant », a-t-il reconnu.

par MICHEL DAVID  
LE SOLEIL

Quant au chef du Parti québécois, Jacques Parizeau, il voit dans l'annonce faite hier une compensation pour l'échec des dernières négociations sur l'accord constitutionnel de Lac-Méech. Il se demande si le Québec n'a pas hérité d'un simple « chapeau », alors que la « tête » du programme spatial canadien restera en Ontario.

Selon Le PQ, il faudrait répondre à trois questions avant de pavoiser:

« L'Agence spatiale aura-t-elle la maîtrise d'oeuvre du programme RADARSAT et surtout du programme de station orbitale, qui a été confié à la société torontoise Star Aerospace? »

« Combien de chercheurs viendront travailler à Montréal? »

« Quelle sera la part de contrats du Québec dans l'ensemble du programme spatial canadien, qui totalisera \$3 milliards en 10 ans? »

Au cours d'une conférence de presse impromptue à ses bureaux, M. Bourassa n'a répondu précisément à aucune de ces questions.

La venue de l'Agence spatiale à Montréal « constitue une preuve très sérieuse de la volonté du gouvernement fédéral de favoriser Montréal comme chef de file de l'aérospatiale », a simplement dit le premier ministre.

Selon lui, le Québec se trouvera dans une « situation plus favorable » pour obtenir sa part de sous-contracts, mais à aucun moment il n'a remis en question la maîtrise d'oeuvre de Spar Aerospace, se contentant de dire que l'Agence aura « un rôle à jouer » dans l'attribution des contrats.

Le premier ministre n'a pas voulu reprendre à son compte le chiffre avancé par le bureau du ministre Pierre MacDonald, selon lequel le Québec héritera de la moitié des \$2 milliards de contrats reliés au programme spatial qui n'ont pas encore été accordés.

La venue de l'Agence « pourra peut-être corriger certaines habitudes qui auraient pu exister entre la bureaucratie fédérale et certaines entreprises situées à l'extérieur du Québec », a-t-il prudemment déclaré.

En fait, ces « habitudes » sont si ancrées que M. Pierre MacDonald a dû se résoudre à négocier direc-

tement avec Star Aerospace de Toronto parce qu'on lui faisait la sourde oreille à Ottawa.

Quant au nombre de chercheurs qui viendront s'installer à Montréal, M. Bourassa s'en remet aux chiffres avancés par Ottawa, qui parle de 300 personnes par année.

Au total, M. Bourassa a été incapable de préciser ce que signifie exactement le caractère de « centre décisionnel » conféré à l'Agence spatiale, pas plus que le nombre de chercheurs qui seront transférés à Montréal.

« Je n'ai pas le projet de loi devant moi. Mais il faut quand même dire que, pour une première journée, les éléments qui sont connus sont nettement positifs », a-t-il plaidé.

M. Jacques Parizeau était nettement moins positif. « Il est possible qu'après la conférence des premiers ministres à Ottawa, avant-hier, le gouvernement fédéral ait senti le besoin de donner quelque chose à M. Bourassa », a suggéré le chef du PQ.

Tant qu'on ne saura pas à quoi s'en tenir sur la part de contrats et de chercheurs qui reviendra au Québec, il sera impossible de déterminer « si la tête de ce programme spatial est restée en Ontario et seulement un chapeau y a été ajouté au Québec, ou bien si au Québec il y a aussi un peu de matière grise », a-t-il déclaré.

## Un symbole de désunion, prévient David Peterson

L'Agence spatiale, qui sera implantée au Québec plutôt qu'en Ontario, pourrait devenir « un symbole de désunion » au Canada, a prévenu mercredi le premier ministre ontarien, David Peterson, à Toronto.

M. Peterson, qui convoitait l'Agence pour sa propre province, a par ailleurs affirmé aux journalistes que le gouvernement fédéral n'avait promis aucun contrat de recherche à l'Ontario pour « faire passer la pilule ».

« Je pense que cela aurait pu être un symbole d'unité dans ce pays, plutôt que le symbole de désunion que cela deviendra », a-t-il dit aux journalistes à Toronto.

M. Peterson croit toujours que l'Agence aurait dû être implantée dans la région d'Hull-Ottawa, ainsi qu'il l'avait fait savoir juste

avant le scrutin du 21 novembre dernier, mais il ne blâme pas le gouvernement fédéral pour sa décision, dit-il.

Pour lui, il est évident que « c'était devenu une question trop politique ». Cela a pris une valeur de symbole telle que le gouvernement ne pouvait pas gagner d'une façon ou de l'autre », a-t-il soutenu.

« Je ne vais pas pleurer ou gémir. Je ne blâme aucunement M. Bourassa (...) et je ne vais pas me lancer dans une bataille avec le Québec là-dessus », a conclu le premier ministre.

## Déception chez les députés d'Ottawa-Hull

OTTAWA — Les députés de la région d'Ottawa-Hull se sont dit déçus de voir l'Agence spatiale leur échapper.

par MARIE TISON  
de la Presse canadienne

La Chambre de commerce de l'Outaouais a également dénoncé le choix de Montréal comme site de la future Agence.

Cependant, l'une des rares députées conservatrices de la région, Mme Lise Bourgault, d'Argenteuil-Papineau, s'est dite très satisfaite de cette décision, qui répond selon elle aux intérêts supérieurs du Québec.

La grande majorité des députés de la région sont libéraux. La plupart ont milité en faveur d'Ottawa, même si leur chef John Turner s'est prononcé pour Montréal.

« Le gouvernement fédéral a pris une décision politique, a commenté le député libéral d'Ottawa-Centre Mac Harb. Ce n'est absolument pas une décision logique. »

M. Harb a soutenu que les retombées économiques entraînées par la création de l'Agence auraient été plus importantes si elle avait été installée dans la région de la capitale nationale plutôt qu'à Montréal. Le député a affirmé que les entreprises de haute technologie qui se seraient alors installées dans le voisinage de l'Agence ne vont pas la suivre à Montréal en raison de la situation linguistique qui y prévaut.

« À cause de la loi 101, on ne verra pas d'entreprises ontariennes déménager à Montréal, parce qu'elles ne peuvent y fonctionner dans leur propre langue », a-t-il expliqué.

### Emplois

Le député libéral de Gatineau-Le Lièvre Mark Assad a également affirmé que la région montréalaise ne devrait pas s'attendre à la création d'une foule d'emplois dans le domaine de la haute technologie.

« Le gouvernement fédéral va faire du millage (sic) du point de vue politique avec cette décision, mais il n'en fera pas au niveau de l'emploi », a-t-il déclaré.

M. Assad, qui faisait partie de l'équipe libérale de Robert Bourassa avant les élections fédérales du 21 novembre, aurait préféré voir l'Agence s'installer à Gatineau, mais l'annonce du choix de Montréal ne l'a pas surpris.

« M. Bourassa a tout fait pour avoir l'Agence à Montréal », a-t-il déclaré.

Le député libéral d'Ottawa-Vanier Jean-Robert Gauthier, déçu, a fait valoir de son côté que les

agences spatiales à travers le monde étaient installées tout près des centres de décision politique, les capitales.

Le député libéral d'Ottawa-Sud John Manley et sa collègue d'Ottawa-Ouest Marlene Catterall ont également exprimé leur déception, mais ils se sont dit soulagés de voir le gouvernement fédéral prendre enfin une décision.

« Cette compétition entre Montréal et Ottawa n'était pas bonne pour la communauté scientifique et pour l'unité nationale », a déclaré M. Manley, également porte-parole de son parti pour les sciences et la technologie.

Il a ajouté qu'il était maintenant important de voir à ce que les programmes spatiaux ne soient pas affectés ou retardés par cette annonce, et à ce que le gouvernement fédéral ne dépense pas inutilement des sommes pour déménager des laboratoires d'Ottawa à Montréal, au lieu d'affecter ces ressources à de nouveaux programmes.

De son côté, Mme Catterall a déploré le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas davantage consulté l'industrie aérospatiale qui, à son avis, favoriserait la région de la capitale nationale.

### Chambre de commerce

Le président de la Chambre de commerce de l'Outaouais Viator Bergeron a soutenu qu'il aurait été beaucoup plus logique d'installer l'Agence spatiale dans l'Outaouais, parce que les agences gouvernementales et les ministères qu'elle sera chargée de coordonner sont à Ottawa, et parce que les centres de décision en matière de politique internationale y sont aussi installés.

M. Bergeron a soutenu qu'une fois de plus, le gouvernement fédéral et le gouvernement du Québec avaient oublié la région de l'Outaouais québécois.

Il s'est cependant trouvé des députés de la région pour saluer avec plaisir le choix de Montréal.

Comme Mme Bourgault, le député libéral de Hull-Aylmer Gilles Rocheleau a rappelé qu'il avait toujours favorisé Montréal. M. Rocheleau, un ancien ministre du cabinet Bourassa, a soutenu qu'il était plus logique d'installer cette Agence à Montréal en raison des retombées économiques qu'elle devrait entraîner.

Il a cependant déclaré qu'il attendrait de voir si cette agence avait du contenu, s'il ne s'agissait pas d'une coquille vide, avant de crier victoire.

Selon un conseiller du MIC

## L'Agence pourrait aller chercher plus de \$25 millions par année

L'Agence spatiale pourrait aller chercher plus de \$250 millions sur une dizaine d'années, soit un budget annuel de quelque \$25 millions, croit un conseiller du ministère québécois de l'Industrie et du Commerce.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Selon M. Aurèle Beaulnes, conseiller spécial au MIC, les dépenses intra-muros du gouvernement fédéral représentent quelque \$660 millions sur les \$3 milliards consacrés d'ici l'an 2,000 au programme spatial canadien.

Il s'agit de dépenses pour l'administration, les laboratoires et les centres de recherche. Même si aucun chiffre n'a été avancé hier sur le budget de l'Agence, M. Beaulnes estime sous toute réserve, compte tenu des activités transférées, que l'Agence pourrait facilement représenter des dépenses annuelles de quelque \$25 millions.

Il s'agirait donc d'un peu moins de la moitié des dépenses internes du fédéral, dont la grande majorité sont effectuées à Ottawa, souligne M. Beaulnes. Le conseiller s'attend notamment à un transfert

important des effectifs du Centre canadien de télédétection, qui constituerait la majeure partie de ce budget.

## L'industrie spatiale canadienne se porte très bien

OTTAWA (d'après PC) — Même s'il a fallu attendre 22 ans avant de trouver un endroit où installer l'Agence spatiale du Canada, le centre montréalais apparaît dans une industrie qui se porte déjà très bien.

L'industrie spatiale canadienne emploie quelque 3,500 travailleurs. Ses ventes ont atteint \$350 millions en 1986, dernière année d'activité dont nous avons les résultats.

L'idée de l'Agence remonte à l'époque enthousiaste de 1967, où dans son premier rapport le Conseil des sciences du Canada, organisme nouvellement constitué, recommandait la création d'un tel centre.

« Parfois, ça prend vraiment du temps », a déclaré récemment Mme Geraldine Kenney-Wallace, présidente du conseil d'administration du Conseil des sciences, alors qu'elle émettait son opinion sur les 22 ans qu'a duré la gestation de l'Agence spatiale.

Actuellement, les activités spatiales du gouvernement fédéral, représentant une valeur de \$221,7 millions durant l'exercice fiscal 1988-89, sont fragmentées entre diverses agences et plusieurs ministères.

Malgré l'absence de coordination soulignée par les critiques, ces activités sont devenues le noyau d'une industrie spatiale vigoureuse.

Cette industrie a manifesté une croissance particulièrement spectaculaire ces dernières années, alors qu'elle a progressé à un rythme annuel de 20 %.

Les programmes en cours nécessiteront des dépenses fédérales de \$1,3 milliard dans des domaines reliés à l'espace au cours d'une période de cinq ans, soit de 1988-89 à 1992-93.

Un porte-parole de l'Association des industries aérospatiales, à

Ottawa, a affirmé qu'aucune province du pays ne pouvait se vanter d'avoir la présence en l'industrie spatiale. Les grandes entreprises de ce secteur se trouvent à Vancouver, Saskatoon, Ottawa, Toronto, Cambridge, Ont., et Montréal.

Actuellement, la coordination des activités reliées à l'espace est confiée à un comité interministériel, mais ce dernier n'a rien à dire sur les priorités de ces activités ni sur leur budget.

Le choix des priorités, maintiennent les critiques, était en fait devenu un exercice de négociation entre les différents ministères.

LE MONDE

# L'intensité des violences semble baisser au Venezuela

CARACAS (AFP, Reuter, AP) — Les pillages et les tirs de coups de feu ont repris, hier, dans différentes villes du Venezuela mais l'intensité des violences a cependant diminué par rapport aux deux journées d'émeutes dont le bilan pourrait dépasser la centaine de morts et un millier de blessés, selon des sources non officielles.

Les autorités n'ont de leur côté publié aucun bilan officiel. Mais, citant le directeur de la morgue de Caracas, l'agence britannique Reuter a annoncé la mort d'au moins 119 personnes en trois jours de troubles. Mardi, un officier militaire avait affirmé qu'environ 100 personnes ont été tuées durant les émeutes, qui avaient touché 17 villes vénézuéliennes.

À la suite du pillage de centaines de commerces, l'approvisionnement de Caracas — cinq millions d'habitants — en vivres et autres produits risque de poser très rapidement des problèmes.

L'armée, la garde nationale et la police ont tenté d'empêcher les pillages attribués aux couches les plus pauvres de la société vénézuélienne, qui se poursuivaient, hier matin, malgré les mesures

énergiques prises par le gouvernement, notamment la suspension des libertés fondamentales.

**Désolation**

Sans collecte des ordures depuis lundi, et avec ses commerces vidés et même parfois incendiés, la capitale vénézuélienne avait une allure de désolation, hier. Les transports en commun, dont la hausse des tarifs a été l'un des détonateurs de la crise, étaient absents des rues souvent quasi désertes, à l'exception des patrouilles de police.

Deux journalistes de l'hebdomadaire communiste *Tribuna Popular* qui prenaient des clichés du pillage d'un supermarché ont été arrêtés, hier, à Caracas, a annoncé la direction du Syndicat de travailleurs de la presse.

Dans le quartier populaire du 23 janvier, à deux kilomètres du palais présidentiel de Miraflores, l'armée a ouvert le feu pour tenter de contenir la foule, provoquant la mort de plusieurs personnes, selon le témoignage d'un journaliste de l'AFP sur place.

Un policier y a été abattu à coups de feu par un homme dont le visage était masqué par une cagoule, a rapporté la station de radio Rumbos. Dans un autre quartier, plusieurs civils ont été tués par balles, selon la même station de Caracas.

L'armée a pris le contrôle du principal centre d'approvisionnement en vivres du pays, Mersifrica. Les forces de l'ordre ont tenté de contenir des foules de pillards dans le quartier résidentiel d'El Marques. Des habitants du quartier ont affirmé que les pillards venaient des faubourgs de Petare.

**Ortega inquiet**

Inquiet devant les violentes manifestations qui se sont déroulées au Venezuela, le président nicaraguayen, qui vient, lui aussi d'annoncer une nouvelle dévaluation et une hausse des prix du fuel, a mis en garde l'opposition de son pays contre une telle tentation.

Il a aussi accusé les pays industrialisés d'être les principaux responsables de la crise économique traversée par les pays d'Amérique du Sud.

**Pays à éviter**

Entre-temps, à Washington, le département d'État a conseillé, hier, aux Américains de ne pas se rendre pour l'instant au Venezuela en raison des émeutes qui viennent de s'y dérouler.

« Le département d'État avise que, en raison de la situation d'instabilité, y compris émeutes, pertes humaines, pillage et destruction de biens, les citoyens américains devraient repousser tout voyage au Venezuela », a annoncé le porte-parole du département, Charles Redman. « Il est conseillé à ceux qui doivent se rendre au Venezuela de se faire immatriculer à l'ambassade des États-Unis à Caracas », a-t-il ajouté.



La garde nationale a pris position dans les secteurs stratégiques de Caracas pour faire respecter le décret imposant le couvre-feu et suspendant les libertés civiles

# État d'urgence et couvre-feu au Kosovo

BELGRADE (AFP, AP) — Le couvre-feu a été décrété, hier, dans toute la province yougoslave du Kosovo où un état d'urgence de fait est instauré depuis lundi, a annoncé l'agence Tanjug.

Le ministre de l'Intérieur de la province, M. Rahman Morina, également chef du Parti communiste local, a signé, dans la nuit de mardi à mercredi, un acte interdisant tout rassemblement dans les lieux publics « à des fins de protestation et de manifestations », précise l'agence.

Interdiction est faite à la population de sortir après 21h00, selon des sources bien informées à Pristina. Les arrivées en masse dans la province du Kosovo sont également interdites depuis hier, selon le communiqué officiel cité par Tanjug.

La situation au Kosovo, province autonome dépendant de la Serbie, dont la population albanaise, majoritaire à 90 % et essentiellement musulmane (alors que la majorité des Serbes sont chrétiens), s'oppose à une révision de la Constitution permettant à la Serbie d'étendre ses prérogatives d'État à la province, n'a cessé de se dégrader au cours des 10 derniers jours, se répercutant fortement sur l'ensemble du pays.

Une grève de plus de 1.000 mineurs albanais de Trepcia, retranchés pendant huit jours à 1.000 mètres sous terre pour réclamer la démission de trois hauts dirigeants locaux, dont M. Morina, accusés par eux de trahir les intérêts albanais au profit de la Serbie, avait débouché, lundi, sur l'instauration d'un état d'urgence de facto au Kosovo.

Ces démissions obtenues, les mineurs étaient remontés, lundi, à la surface.

**Contre-manifestation**

Aussitôt, 800 mineurs serbes et monténégrins avaient contre-manifesté en descendant à leur tour dans les puits de mine, réclamant l'annulation des démissions et dénonçant les « manipulations » des

« nationalistes albanais », soupçonnés de vouloir être rattachés à l'Albanie voisine.

Depuis mardi, des centaines de milliers de personnes manifestent à Belgrade, dans toutes les villes de Serbie, au Monténégro, en Yougoslavie et en Macédoine, pour exiger des autorités de Serbie et de la fédération yougoslave qu'elles ne « cèdent pas aux pressions de la contre-révolution albanaise ».

Plus de 10.000 personnes, dont 2.000 Serbes et Monténégrins arrivés dans la matinée du Kosovo, et 5.000 étudiants de l'Université de Belgrade manifestaient, hier soir, devant le Parlement fédéral à Belgrade, dans une atmosphère survoltée, contre les « concessions inadmissibles aux séparatistes et nationalistes albanais ».

Les manifestants avaient été près d'un million, mardi, selon la télévision de Belgrade, à réclamer devant le Parlement fédéral la présence du chef du Parti communiste de Serbie, M. Slobodan Milosevic, champion de la cause serbe au Kosovo.

M. Milosevic, apparu tard dans la soirée, avait donné aux manifestants les « garanties » que les noms des « organisateurs » des dernières grèves politiques albanaises au Kosovo seraient bientôt révélés et que ces derniers seraient traduits devant la justice.

Ces assurances n'ont pas, à l'évidence, suffi à apaiser les Serbes, et une vague de manifestations pro-serbes continuait d'enfler, hier, dans les villes de Serbie.

« L'intégrité de la Yougoslavie est très sérieusement menacée », a reconnu hier M. Lazar Mojsov, un des 12 membres de la présidence collégiale qui gouverne le pays. Il a indiqué que les « nationalistes albanais » avaient en leur possession détaillés visant à la désintégration de la province du Kosovo.



Ils étaient encore des dizaines de milliers de Serbes à manifester hier à Belgrade contre les grèves politiques au Kosovo.

# 225 soldats canadiens se rendront en Namibie

NEW YORK (CP, Reuter, AFP) — L'Assemblée générale des Nations unies a accepté d'envoyer des milliers de Casques bleus et d'officiels en Namibie pour y superviser l'accession à l'indépendance de ce territoire sous administration sud-africaine depuis trois quarts de siècle.

Une force multinationale de 4.650 membres, dont quelque 225 soldats canadiens de la base de Petawawa (Ontario), et plus de 1.500 civils y seront dépêchés le 1er avril pour surveiller le déroulement des élections prévues pour novembre. Le coût total de cette opération, la plus importante montée par l'ONU depuis son intervention au Congo au début des années 60, sera de \$416 millions US.

L'électorat, choisi sur une population d'environ 1.5 million de personnes vivant sur un territoire aussi grand que la France et l'Allemagne fédérale réunies, sera appelé à élire une assemblée constituante devant conduire la Namibie à l'indépendance le 1er avril 1990.

Il aura fallu près de trois mois de tractations extrêmement difficiles pour remettre à jour les détails du plan d'indépendance conçu il y a plus de 10 ans.

Les pays africains, qui souhai-

taient le maintien du budget initial de \$700 millions US, ont dû se plier aux décisions des grandes puissances et des autres pays industrialisés qui fourniront environ \$400 des \$416 millions US affectés à l'opération.

Ils n'ont pas obtenu non plus que les approvisionnements nécessaires aux forces de l'ONU ne proviennent pas en grande partie de l'Afrique du Sud, pays qui a fait l'objet d'innombrables sanctions globales de la part des Nations unies.

Faute de capacités de stockage indépendantes, les Casques bleus devront en effet acheter l'essence nécessaire à leurs véhicules, avions et hélicoptères (\$10 millions US au budget) en Namibie. Fait encore plus grave aux yeux des Africains, l'ONU va louer du matériel de guerre sud-africain, en attendant de trouver du matériel équivalent venant d'ailleurs.

La contribution canadienne à cette opération sera de \$12 millions, plus \$1 million pour le rapatriement des exilés namubiens.

# Washington est loin de gagner la guerre contre la drogue

WASHINGTON (AFP, AP) — Le gouvernement américain a dressé hier un sombre tableau de la production et du trafic de drogue dans le monde, particulièrement d'opium, et a mis à l'index deux nouveaux pays, le Laos et la Birmanie, pour leur manque d'efforts contre ce fléau.

Malgré le travail et le dévouement des services anti-narcotiques, « nous ne sommes manifestement pas en train de gagner la guerre internationale contre la drogue », écrit le secrétaire d'État James Baker dans un rapport envoyé au Congrès et mettant à l'index pas moins de 17 pays.

Six pays amis des États-Unis n'ont passé qu'avec réserves le test de la collaboration dans la lutte anti-narcotiques. Les Bahamas, la Bolivie, la Colombie, le Mexique, le Paraguay et le Pérou, « peuvent et doivent faire plus à l'avenir pour mettre fin au trafic de drogue », avertit M. Baker.

Les États-Unis eux-mêmes ne sont pas exempts de critiques et doivent en faire plus, a déclaré Mme Ann Wroblecki, secrétaire adjointe pour les affaires internationales de narcotiques. Ils se retrouvent aujourd'hui « dans la position indéfendable » de fournisseur de marijuana sur le marché international, essentiellement vers le Canada.

Plus de 90 % de l'opium produit dans le monde vient d'Iran, d'Afghanistan, de Birmanie, du Laos et du Liban. En 1988, le rapport avait mis à l'index, non seulement l'Iran et l'Afghanistan, mais aussi le Panama et la Syrie.

Théoriquement, cette mesure prise par le président George Bush réduit de moitié l'aide économique américaine aux pays touchés, mais aucun d'eux n'en

beneficie actuellement. Le gouvernement américain pourra cependant renforcer les restrictions douanières imposées aux importations en provenance de ces pays.

Le rapport risque cependant de soulever une certaine controverse au Congrès à cause du traitement presque favorable réservé au Mexique et de plusieurs autres pays bien connus pour leur impli-

cation dans l'exportation ou le trafic des narcotiques.

L'an dernier, le Sénat avait décidé, par un vote de 63 voix contre 27 de punir le Mexique pour son manque de collaboration dans la lutte contre la drogue, mais la Chambre des représentants s'y était opposée. Cette année, les parlementaires ont 45 jours pour se prononcer sur le rapport gouvernemental.

En Bref

■ Daley pour succéder à son père

CHICAGO (AFP) — Richard Daley, 46 ans, fils de l'ancien maire de Chicago Richard Daley, a remporté mardi l'élection primaire démocrate pour la mairie de Chicago, évinçant ainsi le maire noir sortant intérimaire Eugene Sawyer. M. Daley devient ainsi favori de l'élection du 4 avril, où il rencontrera un candidat républicain blanc, non encore connu mardi soir et un noir indépendant, M. Timothy Evans. Son adversaire de mardi, M. Sawyer, était à la tête de Chicago depuis la mort en décembre 1987 d'Harold Washington, qui avait été le premier maire noir de la ville. Chicago a une composition qui en fait une ville test des relations raciales aux États-Unis : 49 % de Blancs, 42 % de Noirs et 9 % d'Hispaniques.



Richard DALEY

■ Iran: 226 exécutions en un mois

TÉHÉRAN (AFP, Reuter) — Cinquante-et-une personnes reconnues coupables de trafic de drogue ont été pendues, hier matin, à Téhéran et dans 14 autres villes de province, portant à 226 le nombre de trafiquants exécutés depuis le 31 janvier dernier, ont annoncé les responsables de la campagne de lutte contre les stupéfiants. Les suppliciés — dont deux femmes — avaient été convaincus de possession, vente et distribution de plus de 33 tonnes de divers narcotiques dont 30 tonnes d'opium et 195 kilos d'héroïne. Des centaines de trafiquants et des milliers d'usagers ont été arrêtés depuis le 21 janvier, date d'entrée en vigueur de la peine de mort pour possession de 28 grammes et plus d'héroïne et de cinq kilogrammes d'opium.

■ L'Irak nie le rapport d'Amnistie

BAGDAD (AFP) — L'agence officielle irakienne INA a « catégoriquement » démenti hier les témoignages cités la veille par Amnistie internationale sur l'existence dans ce pays de cas de tortures pratiquées sur des bébés et des enfants de détenus politiques. Amnistie indique notamment dans son texte, rendu public à Genève, que ces tortures sont infligées sous les yeux des parents. « Ces affirmations sont gratuites. L'Irak, sorti victorieux de la guerre planifiée par les cercles impérialistes et sionistes, ne saurait en aucun cas emprisonner des enfants et leur infliger des tortures, à l'instar de ce que fait l'ennemi sioniste contre les enfants arabes des territoires occupés », ajoute INA.

■ Mandela: trois arrestations

PRETORIA (AFP) — La police sud-africaine a annoncé hier qu'elle avait arrêté deux hommes, soupçonnés d'être liés au Mandela Football Club, proche de Mme Winnie Mandela, épouse du dirigeant du Congrès national africain (ANC) Nelson Mandela, et une femme, dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat d'un adolescent noir à Soweto. Selon un porte-parole de la police, les trois personnes comparaitront aujourd'hui devant un tribunal de Johannesburg. Huit personnes sont en détention, six hommes et une femme, à la suite du meurtre du jeune militant noir «Stompie» Mokhetse Seipei, qui aurait été tué au domicile de Mme Mandela début janvier.

■ Pas d'orgie de bière en Islande

REYKJAVIK (AFP) — Les Islandais ont le droit de boire de la bière alcoolisée depuis le 1er mars, après 74 ans d'interdiction. On s'attendait à de véritables saturnales en Islande à l'occasion de ce jour fatidique qui avait amené sur l'île de nombreuses équipes de télévision étrangères. La journée tant attendue a été un « flop » médiatique retentissant. Les Islandais n'ont pas fait la queue aux magasins d'état pour acheter les précieuses canettes. Les restaurants autorisés à vendre de la bière n'ont pas été plus fréquentés que d'habitude. Les journalistes étrangers accourus pour assister à une grande orgie en ont été quittes pour s'interviewer mutuellement.

**ACHETEZ CHEZ AMEUBLEMENTS TANGUAY**

**PAYEZ LE 12 SEPTEMBRE 1989!**

\* sur: vidéo téléviseur chaîne stéréo caméra couleur four à micro-ondes lave-vaisselle

**SANS AUCUNS FRAIS SANS AUCUN INTERET**



**GENERAL ELECTRIC LAVE-VAISSELLE Talisman Royale "Potscrubber II"**

Commande électronique à effleurement, 2 intensités de lavage, action de lavage à 3 niveaux, broyeur d'aliments mous, filtre autonettoyant, 25 cycles, jeu de panneaux réversibles.

GSB 2800

**749<sup>95</sup>\$**



**GENERAL ELECTRIC "MEDALLION POTSCRUBBER II"**

Programme à 3 niveaux, broyeur d'aliments mous, filtre autonettoyant, 8 cycles, panneaux réversibles 4 couleurs.

Modèle GMB 911 (encastré)

**559<sup>95</sup>\$**

Modèle GMC911 (mobile)

**599<sup>95</sup>\$**



GENERAL ELECTRIC

**"MEDALLION POTSCRUBBER II"**

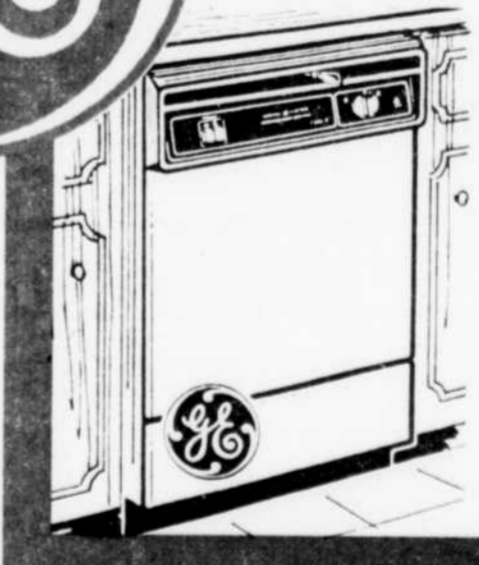
2 vitesses/14 cycles, programme à 3 niveaux, broyeur d'aliments mous, filtre autonettoyant, panneaux réversibles 4 couleurs.

Modèle GMB 931 (encastré)

**599<sup>95</sup>\$**

Modèle GMC 931 (mobile)

**649<sup>95</sup>\$**



**GENERAL ELECTRIC LAVE-VAISSELLE**

Modèle GRB 501

2 boutons-poussoirs, 6 cycles de lavage, lavage à 3 niveaux, distributeur de détergent à deux godets, distributeur de produit de rinçage, broyeur d'aliments mous, couleurs: blanc ou amande.

**459<sup>95</sup>\$**

**LIVRAISON GRATUITE À LA GRANDEUR DE LA PROVINCE**

\* NE PAYEZ QUE LA TAXE DE VENTE: SUJET À L'APPROBATION DU CREDIT.

*Découvrez le service à toute épreuve!*

**AMEUBLEMENTS TANGUAY**

**LÉVIS** Place Tanguay **833-4511**  
**BEAUPORT** 535, boul. Ste-Anne **667-6282**  
**CARREFOUR LES SAULES** 5150, boul. l'Ornière **871-4411**  
 Administration et service: **872-2242**